



Vignacourt

2017 - 2020

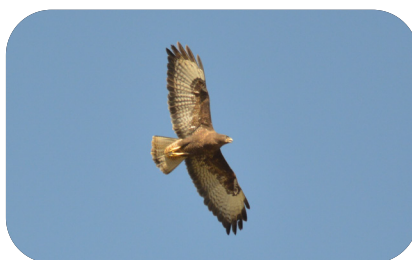


Table des matières

Avant-propos	3
Partie 1 : Le Programme APC	4
1. Démarche de l'Atlas Participatif sur la biodiversité des Communes : l'APC	4
2. Quelques notions scientifiques	5
3. L'équipe et les partenaires	8
Partie 2 : Présentation de la commune	9
1. Situation	9
2. L'État initial sur Vignacourt	9
3. Zonages et données environnementales	13
Partie 3 : Présentation des inventaires réalisés	16
1. Les espèces observées	18
Faune	18
Flore	36
Espèces exotiques envahissantes (E.E.E.)	40
2. Habitats naturels	45
Partie 4 : Synthèse	51
1. Données naturalistes	51
2. Les zones à enjeux	52
3. Les zones d'intérêt de la commune	55
4. Trame Verte et Bleue (TVB)	57
5. Préconisations	60
6. Commune et sa biodiversité en général	61
Partie 5 : Bibliographie	62
Partie 6 : Annexes	63
Nomenclature liée aux annexes	63
Annexe – Liste des oiseaux recensés	65
Annexe – Liste des chiroptères recensés	72
Annexe – Liste des mammifères recensés	73
Annexe – Liste des lépidoptères recensés	74
Annexe – Liste des odonates recensés	77
Annexe – Liste des orthoptères recensés	77
Annexe – Liste des poissons recensés	79
Annexe – Liste des amphibiens et reptiles recensés	79
Annexe – Liste des autres invertébrés recensés	80
Annexe – Liste de la flore recensée	85

Avant-propos

L'équipe de Somme Nature tient à remercier l'ensemble des intervenants qui ont pu participer de près ou de loin à la réalisation de cet atlas.

Plus particulièrement nous remercions la commune de Vignacourt sans laquelle ce projet n'aurait pu voir le jour. Nous remercions également les habitants de la commune qui ont participé aux inventaires grâce à leurs observations, et dont certains nous ont ouvert leurs portes pour venir installer quelques équipements.

Ce document présente le bilan lié à l'atlas effectué sur la commune. Il est un état des lieux des connaissances liées à la biodiversité de Vignacourt et ne détaillera donc pas toutes les actions réalisées dans le cadre du projet.

Pour plus de documentation vous pouvez vous rendre sur notre site :

www.somme-nature.fr, rubrique nos actions, nos conseils environnementaux, APC.

Bonne lecture.

Partie 1 : Le Programme APC

1. Démarche de l'Atlas Participatif sur la biodiversité des Communes : l'APC

L'origine

C'est en 1992, lors d'un Sommet de la Terre que la communauté internationale, consciente des apports rendus par la biodiversité, mais aussi des menaces qui pèsent sur elle, s'engage à travers la Convention Diversité Biologique. Celle-ci a été ratifiée par 193 parties qui s'accordent sur la nécessité de conserver la biodiversité.

La France, pays signataire de cette convention, se lance alors dans sa concrétisation à travers un large programme de Stratégie National pour la Biodiversité (de 2004 à 2009 puis de 2011 à 2020).

Les atlas s'intègrent dans cette volonté de prendre en compte la biodiversité à une échelle plus locale. Les Atlas Participatifs dans les Communes (APC) sont à l'origine une action dérivée directement des Atlas de Biodiversité Communale (ABC) initiée en 2010 par le Cabinet ministériel du MEEDDM. L'initiative de ce projet innovant est issue d'un triple constat : l'existence de lacunes dans notre connaissance de la biodiversité, une mobilisation locale insuffisante sur ces questions dans certains territoires et une volonté de l'État de favoriser l'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques.

L'Atlas Participatif de la biodiversité dans les Communes doit donc répondre à plusieurs objectifs :

- Mieux connaître la biodiversité locale afin d'améliorer la connaissance scientifique nationale et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés.
- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité. La considérer comme un bien commun à maintenir et à valoriser.
- Créer un outil pour la commune afin d'intégrer les enjeux de biodiversité en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

Ce projet s'inscrit comme véritable outil permettant d'aider les communes (élus, acteurs, habitants) à connaître et valoriser leur biodiversité à l'échelle locale. Il est d'ailleurs important de souligner que l'APC et les atlas de biodiversité en général, n'ont aucune portée réglementaire en matière de biodiversité. Il s'agit d'une démarche volontaire, aboutissant à un outil scientifique d'aide à la décision qui permet d'acquérir une meilleure connaissance de la biodiversité d'un territoire. En outre, il permettra d'anticiper certaines dispositions réglementaires.

De façon plus générale, les actions menées via les Atlas en faveur des espèces ou des milieux naturels bénéficieront à l'ensemble de la biodiversité du territoire français. Il est en effet essentiel de prendre en compte les enjeux locaux à une échelle plus large que les limites communales. En effet, les habitats naturels ne se limitent pas aux frontières communales et régionales, et les espèces concernées se déplacent parfois bien au-delà.

L'APC mené sur Vignacourt

L'atlas communal a pu voir le jour grâce à plusieurs financements : de la Région des Hauts-de-France via le Fonds européen de développement régional (FEDER), et donc l'Union Européenne, ainsi que de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

L'APC est un grand programme étalé sur 3 ans porté par l'association Somme Nature (CPIE Vallée de Somme). Il a donc débuté en 2017 et devait se terminer en 2020. Suite à la crise sanitaire de 2020, le programme a été repoussé jusqu'en février 2021 afin que Somme Nature puisse continuer le projet le plus favorablement possible.

Au total ce sont 7 communes de la Somme qui ont accepté de se lancer dans l'aventure des atlas de biodiversité. Nous retrouvons en plus de Vignacourt: Bovelles, Canaples, Coisy, Domesmont, Pierregot et Beaucourt sur l'Hallue.

2. Quelques notions scientifiques

Afin d'appréhender l'atlas dans les meilleures conditions, il est nécessaire d'exposer quelques bases.

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité, issue de la contraction diversité biologique est un terme récent qui émerge de la communauté scientifique dans les années 1980. Elle représente la diversité naturelle du monde du vivant prenant en compte toutes les échelles de taille, d'espace, de temps. Nous avons donc 3 grands niveaux de biodiversité en lien les uns avec les autres :

- Le niveau génétique (l'ADN des espèces).
- Le niveau spécifique (les espèces).
- Le niveau écosystémique (lieu de vie des espèces).

Le niveau génétique

Le niveau génétique constitue le premier niveau de la biodiversité. Tous les organismes vivants que sont les plantes, les animaux ou les champignons sont composés de cellules renfermant des brins d'ADN (acide désoxyribonucléique), support de l'information génétique.

L'ADN, bien qu'universel et conçu de manière identique pour tous les organismes vivants, est très diversifié, y compris au sein des individus de la même espèce. C'est pour cette raison que tous les individus d'une espèce possèdent des caractéristiques différentes. Chez les humains, la diversité génétique explique que chaque personne ne possède pas la même taille, la même forme de nez ou encore la même couleur des yeux.

Le niveau spécifique (espèce)

Le deuxième niveau de la biodiversité s'apparente aux espèces. Mais qu'est-ce qu'une espèce ?

Une espèce est une population ou un ensemble de populations dont les individus peuvent se reproduire entre eux et engendrer une descendance viable et féconde dans des conditions naturelles (*Ernst Mayr, 1942*). Les espèces peuvent donc avoir toutes les tailles des plus petites, comme les bactéries ou insectes, jusqu'aux plus grandes comme certains mammifères. Les naturalistes distinguent trois catégories d'organismes vivants : la faune, la flore et la fonge (champignons et lichens).

La faune ou dans le langage courant « les animaux » sont constitués de plusieurs groupes très diversifiés du fait de leurs habitats, leurs modes de déplacements, leur alimentation, leur reproduction...

La flore ou dans le langage courant « les plantes » regroupent les organismes vivants capables de réaliser la photosynthèse. Ce processus permet de réaliser la synthèse de matière organique à partir d'eau, d'énergie

lumineuse et de dioxyde de carbone (CO₂), tout en relâchant de l'oxygène nécessaire à la respiration des êtres vivants.

Au niveau spécifique nous pouvons déjà établir des liens « vitaux » entre les végétaux et animaux à travers un besoin élémentaire : se nourrir.

Un exemple de chaîne alimentaire souligne alors l'importance de la présence d'une espèce dans un milieu pour la survie d'une autre.

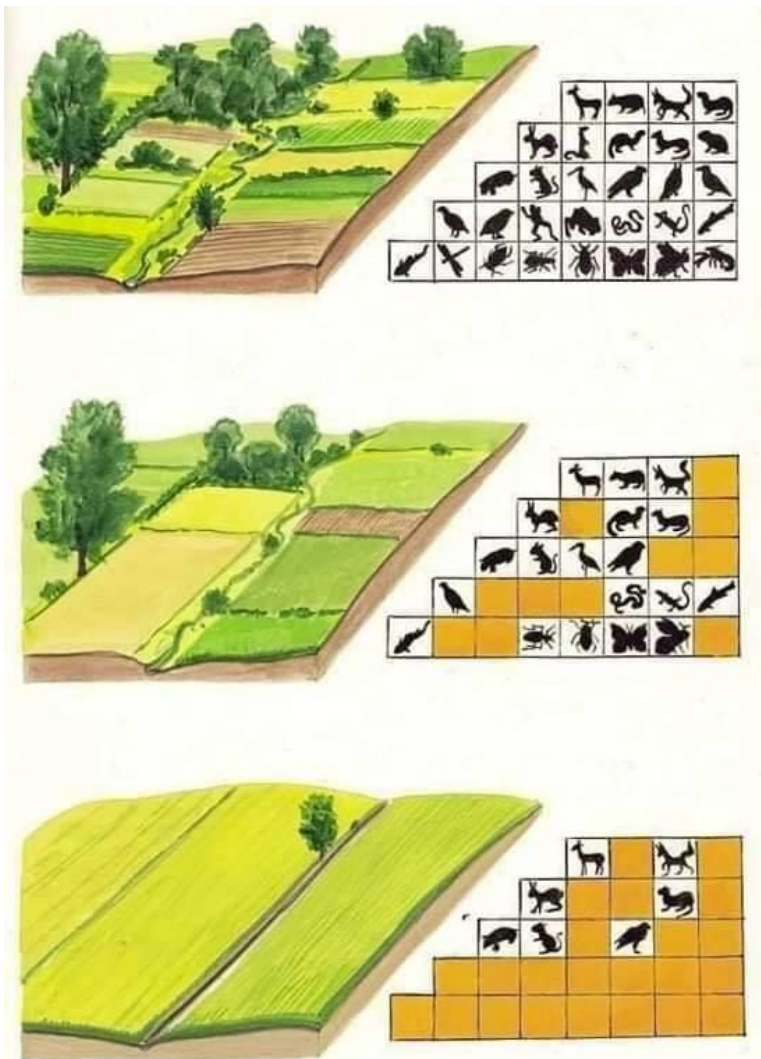


Le niveau écosystème (lieu de vie des espèces)

Le troisième niveau de la biodiversité est l'écosystème, lieu de vie et d'interaction des espèces. Un écosystème est un ensemble formé d'une communauté d'êtres vivants en interrelation dans un environnement.

L'endroit où « habite » une espèce n'est jamais aléatoire. En effet, chaque espèce a des besoins particuliers qui lui sont propres et « habite » dans le milieu où sont présentes ces ressources. C'est pourquoi il est très important de décrire, les espèces, mais aussi le milieu de vie dans lequel elles évoluent.

Il existe différentes échelles d'écosystème tout imbriquées les unes dans les autres. Par exemple, un micro-écosystème tel un tronc d'arbre mort est imbriqué lui-même dans un écosystème plus large comme une forêt.



Dans cet Atlas on distingue plusieurs milieux de vie des espèces :

- Milieux urbains.
- Milieux agricoles et bocagers (haies, parcelles agricoles, prairies).
- Milieux humides et aquatiques (marais, mares, étangs...).
- Milieux boisés (forêts, bois).

Élément important : les milieux naturels sont diversifiés sur un territoire donné, plus les espèces qui y vivent le sont aussi, comme le montre cette illustration.

D'une façon générale, dans l'univers du vivant, tous les éléments sont interconnectés. Chaque élément d'un écosystème interagit avec un ou plusieurs autres éléments à travers différentes relations comme l'alimentation, le support, le transport, l'abri, la reproduction, etc. Il est donc nécessaire de comprendre l'importance d'un bon équilibre entre les espèces vivantes d'une part, et entre les espèces vivantes et les éléments de leur environnement d'autre part.

Chaque maillon, de chaque échelle a son importance et son rôle dans l'écosystème.

L'APC permet d'identifier la biodiversité générale et spécialisée. En écologie, nous pouvons

simplifier et regrouper les espèces en 2 catégories distinctes : les espèces généralistes et les espèces spécialistes.

Les espèces généralistes peuvent vivre dans des conditions variées, elles s'adaptent en général au milieu dans lequel elles sont. Par exemple l'Ortie dioïque peut se développer aussi bien dans des prairies pâturées, que des bords de chemins ou sur tout autre support riche en nutriments.

À la différence, les espèces spécialistes nécessitent à au moins 1 moment de leur vie, des conditions ou des éléments spécifiques. Par exemple, certaines espèces d'orchidées ne pourront se développer que sur des pelouses sèches ou dans des tourbières. Ces milieux sont naturellement rares, puisque les sols associés sont très spécifiques.

Les espèces spécialisées illustrent la relation importante entre une espèce et son environnement : une petite proportion d'espèces se trouve dépendante d'une petite proportion d'habitats naturels. Dans ce cas l'écosystème présent repose sur un équilibre tendu.

Les inventaires réalisés permettent alors parfois de mettre en évidence la présence d'un milieu d'intérêt prioritaire : ces habitats spécialisés abritent souvent une grande biodiversité, et leur dégradation est généralement peu ou pas réversible.

Les services rendus par la biodiversité

Quotidiennement, la biodiversité nous rend énormément de services et sans même que l'on en ait conscience. Elle est donc indispensable que ce soit pour nous nourrir, nous soigner ou encore nous inspirer. C'est pourquoi il nous est nécessaire de la préserver et de composer avec elle.

Actuellement, beaucoup de ressources, d'inspirations technologiques et scientifiques, de réponses aux problèmes sanitaires sont présentes dans la nature, et beaucoup sont encore à découvrir.

Quelques exemples de service rendus :

- Agriculture : la culture, l'élevage font partie intégrante de notre alimentation. La diversité des espèces végétales et animales nous permet d'avoir une alimentation variée et équilibrée. D'autant plus que l'on utilise des microorganismes (bactéries) pour réaliser la fermentation afin de produire du fromage, des yaourts, de la bière...
- Santé : la santé physique ou morale de l'humain dépend fortement de la nature et de la biodiversité qui nous entoure. À noter que la plupart des médicaments sont constitués de molécules naturelles, notamment pour la molécule de l'aspirine présente à l'état naturel dans certaines plantes (saules, reines des prés).
- La pollinisation des végétaux cultivés grâce aux d'insectes pollinisateurs tels que les abeilles, est directement bénéfique aux agriculteurs.
- Auxiliaire de culture : régulation des espèces dites « ravageuses » de culture par la prédation de petits animaux (musaraigne, couleuvre, araignées, etc.) ou encore de certains insectes (coccinelles, punaises, etc.). Action directement bénéfique aux agriculteurs.
- Service écosystémique : épuration des eaux par l'intermédiaire des plantes présentes dans les haies ou encore dans les zones humides, fertilisation des sols par l'intermédiaire de bactéries, d'invertébrés décomposeurs, régulation de l'eau grâce aux zones humides, marais.
- Inspirations : la biodiversité nous apporte aussi une source d'inspiration infinie que ce soit dans la culture (art, etc.), les traditions et dans les nouvelles technologies (biomimétisme).

3. L'équipe et les partenaires

L'association Somme Nature dispose d'une équipe de naturalistes spécialisés dans les divers groupes faunistiques et floristiques.

L'ensemble des personnes ayant mené et participé au projet sont les suivantes :

- Antonin Waterschoot, chargé de mission faune.
- Aurélien Savoy, chargé de mission flore.
- Brice Marinier, chargé de mission faune.
- Raphaël Trombert, chargé de mission faune.
- Alexandre Martel, animateur naturaliste.
- Clément Bionaz, chargé de communication.

Dans le cadre de cet Atlas plusieurs partenaires ont été sollicités afin de réaliser l'état initial des zonages environnementaux et d'obtenir les données naturalistes sur le territoire de la commune :

- Le premier partenaire de cet Atlas est la mairie de Vignacourt.
- L'association Picardie Nature a été sollicitée pour recueillir les données naturalistes liées à la faune déjà acquises sur le territoire à travers la base de données régionale ClicNat. Elle est également membre du COPIL technique du projet.
- Le Conservatoire Botanique National de Bailleul a été sollicité pour obtenir les données naturalistes liées à la flore déjà acquises sur le territoire à travers l'outil Digital 2.

Partie 2 : Présentation de la commune

1. Situation

Vignacourt, est une charmante commune rurale se situant dans la région des Hauts de France, ex Picardie. Elle est localisée département de la Somme (80), à 10km au nord-ouest d'Amiens. Les communes voisines de Vignacourt sont Flesselles, Vaux-en-Amiénois, Saint Vaast-en-Chaussée, La Chaussée Tirancourt, Belloy-sur-Somme, Bettencourt-Saint-Ouen, Saint Ouen, Berteaucourt-les-Dames, Pernois, Halloy-lès-Pernois et Havernas.

Depuis janvier 2017, Vignacourt fait partie de la Communauté de communes Nièvre et Somme (CCNS), issue de la fusion entre deux communautés de communes (Val de Nièvre et Environs et Ouest Amiens) qui regroupe 36 communes, dont Vignacourt.



Figure 1 : Localisation de la commune de Vignacourt

Quelques chiffres sur la commune

Nombre d'habitants :	2361 en 2016
Altitude	37min-134 max
Superficie :	29.1 km ²
Pourcentage zonage environnemental	9%

2. L'État initial sur Vignacourt

Géologie

La Picardie apparait comme le prolongement du Bassin sédimentaire de Paris d'un point de vue géologique et comprend deux entités géologiques majeures :

- L'affleurement de l'auréole du Crétacé supérieur, sous un faciès de craie largement développé sur les territoires de la Somme, du nord de l'Aisne et de l'ouest de l'Oise,
- L'affleurement des sédiments du Tertiaire (sables et argiles de l'Eocène principalement) déposés sur le substrat crayeux au sud de l'Aisne et à l'est de l'Oise.

La commune de Vignacourt est donc située sur l'affleurement du Crétacé supérieur.

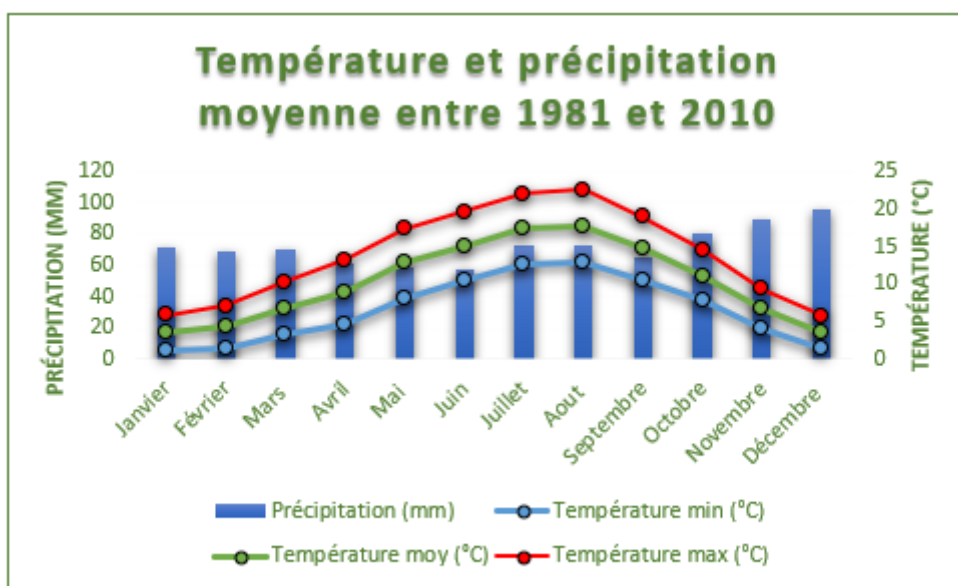
Affleurement :

C'est un ensemble de roches visibles à la surface de la terre, étant mis à nu par plusieurs de facteurs (érosion hydraulique, glaciaire, marine ou activité humaine) sans être masquées par des formations superficielles (sol ou végétation).

Climat

À Vignacourt, le climat est tempéré soumis aux flux d'ouest de la façade maritime. Selon les données recueillies par la station météorologique de Bernaville entre 1981 et 2010 (station la plus proche), la température annuelle moyenne est de 10,2 °C, avec une température maximale de 37.2°C et minimale de -13.5°C. Les précipitations moyennes annuelles s'élèvent à 864.4 mm.

À savoir : 1mm de pluie correspond à 1 litre d'eau au mètre carré.



Réseaux hydrographiques

La commune de Vignacourt est située sur le bassin versant de la Somme. C'est-à-dire que toutes les eaux d'un territoire (dont celui de Vignacourt) sont drainées vers un exutoire commun : la Baie de Somme. Aucun cours d'eau n'est présent sur le territoire de Vignacourt, le plus proche étant la Nièvre s'écoulant sur les communes voisines au nord. De plus, on ne recense pas de zones humides sur Vignacourt.

Toutefois, la présence de six mares sur la commune et 5 bassins de rétention diversifie les habitats naturels.

En effet, ces milieux sont favorables à de nombreuses espèces qui en dépendent pour accomplir leurs cycles de vie (amphibiens, libellules...) et peuvent jouer un rôle dans l'économie ou encore servir pour l'agriculture (abreuvoir pour le bétail).

Ces mares sont situées sur le territoire communal ou sur des terrains privés et n'ont pas pu être toutes inventoriées.

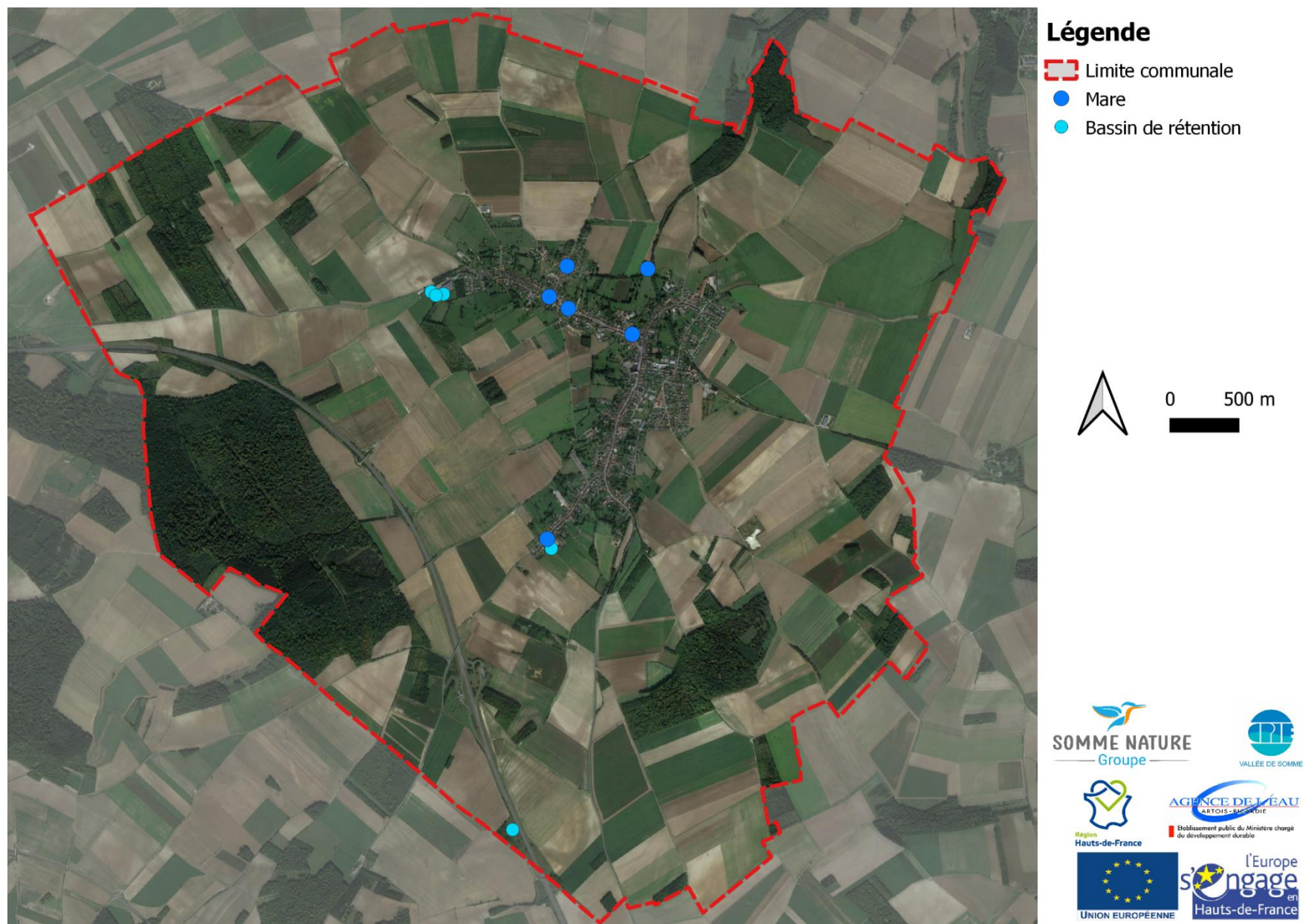


Figure 2. Hydrographie de la commune de Vignacourt

Occupation des sols

La typologie CORINE Land Cover est répartie selon 5 catégories de la typologie :

- Territoires agricoles
- Territoires artificialisés
- Forêts et milieux semi-naturels
- Zones humides
- Surfaces d'eau

L'occupation du sol de Vignacourt compte donc 3 catégories de cette typologie : territoire agricole (prairies, surface essentiellement agricole, terres arables et système cultural), territoire artificialisé (tissu urbain discontinu) et forêt et milieux semi-naturels (forêt de feuillus, prairies).

Le CORINE Land Cover est une base de données européenne sur l'occupation des sols obtenus grâce à une interprétation humaine des images de satellites de précision 20 mètres. À savoir que la limite seuil pour qu'une unité d'occupation du sol apparaisse sur cette base de données est de 25 hectares minimum.

L'échelle d'utilisation de 1/100 000 du CORINE Land Cover est adaptée à une utilisation nationale ou régionale, mais pas assez précise pour l'utilisation locale. Cependant, la cartographie ci-contre nous donne un premier aperçu de l'occupation du sol.

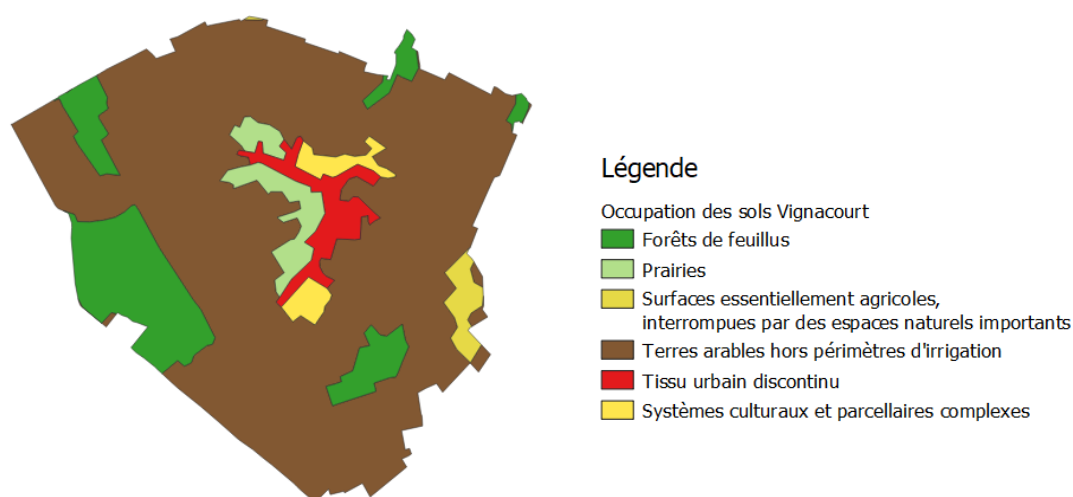


Figure 3 : Occupation du sol de la commune de Vignacourt

3. Zonages et données environnementales

Les zonages environnementaux

Sur le territoire français, il existe de nombreux outils de protection des espaces naturels qui sont pertinents et complémentaires. On distingue plusieurs types de zones concernant la connaissance et/ou la protection de la biodiversité. À titre d'exemple une Réserve Naturelle Régionale (RNR) est une zone de protection de la biodiversité.

Concernant la commune de Vignacourt, seulement un zonage de connaissance (ZNIEFF) de la biodiversité est présent sur son territoire.

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF)

Une ZNIEFF est un secteur du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. Elle se définit par un contenu (espèces, milieu naturel) et se concrétise par une surface. Les objectifs sont la connaissance permanente aussi exhaustive que possible des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux rares et menacées.

On distingue deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I, d'une superficie généralement limitée, défini par la présence d'associations d'espèces ou de milieux rares, protégés et bien identifiés. Elles correspondent à un enjeu de préservation des biotopes concernés.
- Les ZNIEFF de type II, qui sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Les zones de type II peuvent inclure une ou plusieurs zones de type I.

Les ZNIEFF n'ont pas de portée réglementaire directe. Elles ont le caractère d'un inventaire scientifique.

Sur la commune de Vignacourt, une ZNIEFF de type I est présente sur le territoire :

- **N°220013912** Massif forestiers de Vignacourt et du Gard.

Elle représente une superficie de 257 hectares sur le territoire de Vignacourt.

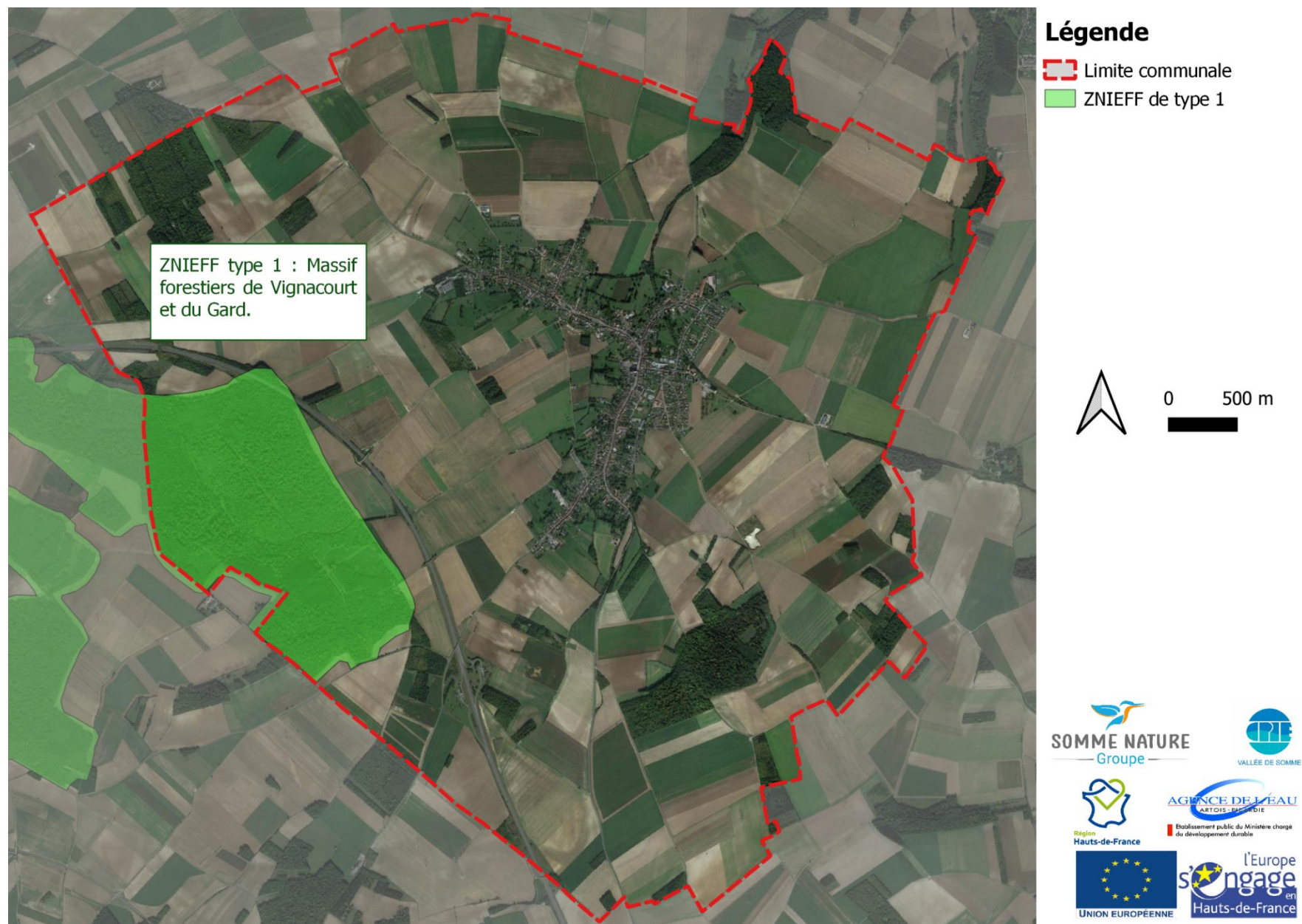
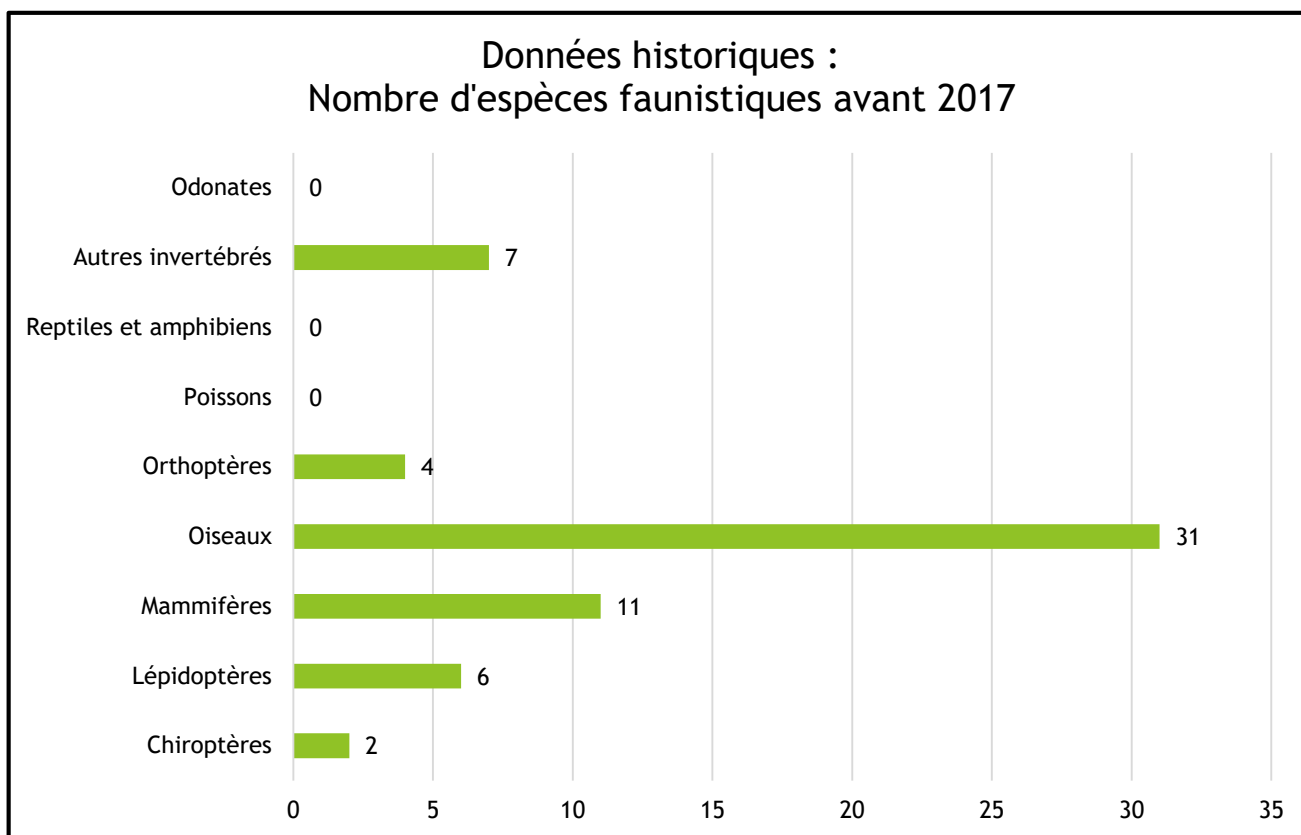


Figure 4. Inventaires du zonage environnemental autour de la commune de Vignacourt

Données bibliographiques

Avant de se lancer sur le terrain, des recherches bibliographiques sont entreprises.

Au total, 61 espèces faunistiques sont recensées sur Vignacourt, d'après la base de données Clicnat gérée par Picardie Nature.



Concernant les espèces floristiques, les recherches bibliographiques sont effectuées sur la base de données Digitale2 gérée par le Conservatoire botanique national de Bailleul.

Période	Nombre d'espèces
1990 - 2017	247

Au total, le nombre d'espèces recueillis dans les bases de données faune flore confondue s'élève à 308 espèces.

Partie 3 : Présentation des inventaires réalisés

Concernant la réalisation de l'Atlas, un travail préparatoire a été effectué en amont des inventaires de terrain. Celui-ci a eu pour but de recueillir les diverses informations sur la biodiversité communale, en passant par le recensement des zonages environnementaux présents sur la commune ou à proximité immédiate, l'occupation des sols ou encore les espèces inventoriées présentes sur les bases de données naturalistes régionales et nationales.

Dans le cadre des APC, seuls les deux derniers niveaux de la biodiversité (espèces et leurs lieux de vie) sont très souvent répertoriés. En effet, le niveau génétique est plus complexe à étudier et nécessite du matériel spécifique et des connaissances en génétique poussées, en dehors des compétences de Somme Nature.

De façon générale, le but des inventaires faunistiques était d'inventorier largement les espèces présentes sur le territoire. En pratique, les équipes de naturalistes pouvaient dédier des journées de terrain soit à un groupe d'espèces, soit à tous les groupes observables. Dans tous les cas, si une espèce était observée, mais dont l'inventaire n'en était pas l'objet principal, elle était tout de même intégrée.

Le choix de réaliser des inventaires de cette façon était principalement de faire ressortir les espèces les plus présentes, et les plus rares, sur la commune, dans l'espace et le temps.

En effet, à terme, les données récoltées seront intégrées dans les bases de données naturalistes. Pour obtenir une idée précise de l'évolution d'une espèce et de son « état de santé », il est nécessaire de connaître sa répartition sur un territoire d'une part, et l'évolution de sa répartition dans le temps, d'autre part.

Les espèces floristiques ont également été inventoriées de façon exhaustive, mais sur un espace délimité.

Une partie des espèces en France sont protégées en raison d'intérêts scientifiques ou simplement pour préserver le patrimoine biologique. La protection concerne en général les espèces menacées dont l'état de santé des populations sur le territoire est détérioré (destruction et fragmentation de leurs habitats, introduction d'espèces invasives, destruction directe d'individus, etc.).

Il existe également des documents uniquement scientifiques qui aident à affiner la réglementation des espèces en France. Il s'agit des listes rouges de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Ces listes se retrouvent au niveau mondial, national et également déclinées au niveau régional.

Chaque espèce évaluée est alors associée à un indice lié au risque d'extinction, comme illustré ci-dessous.

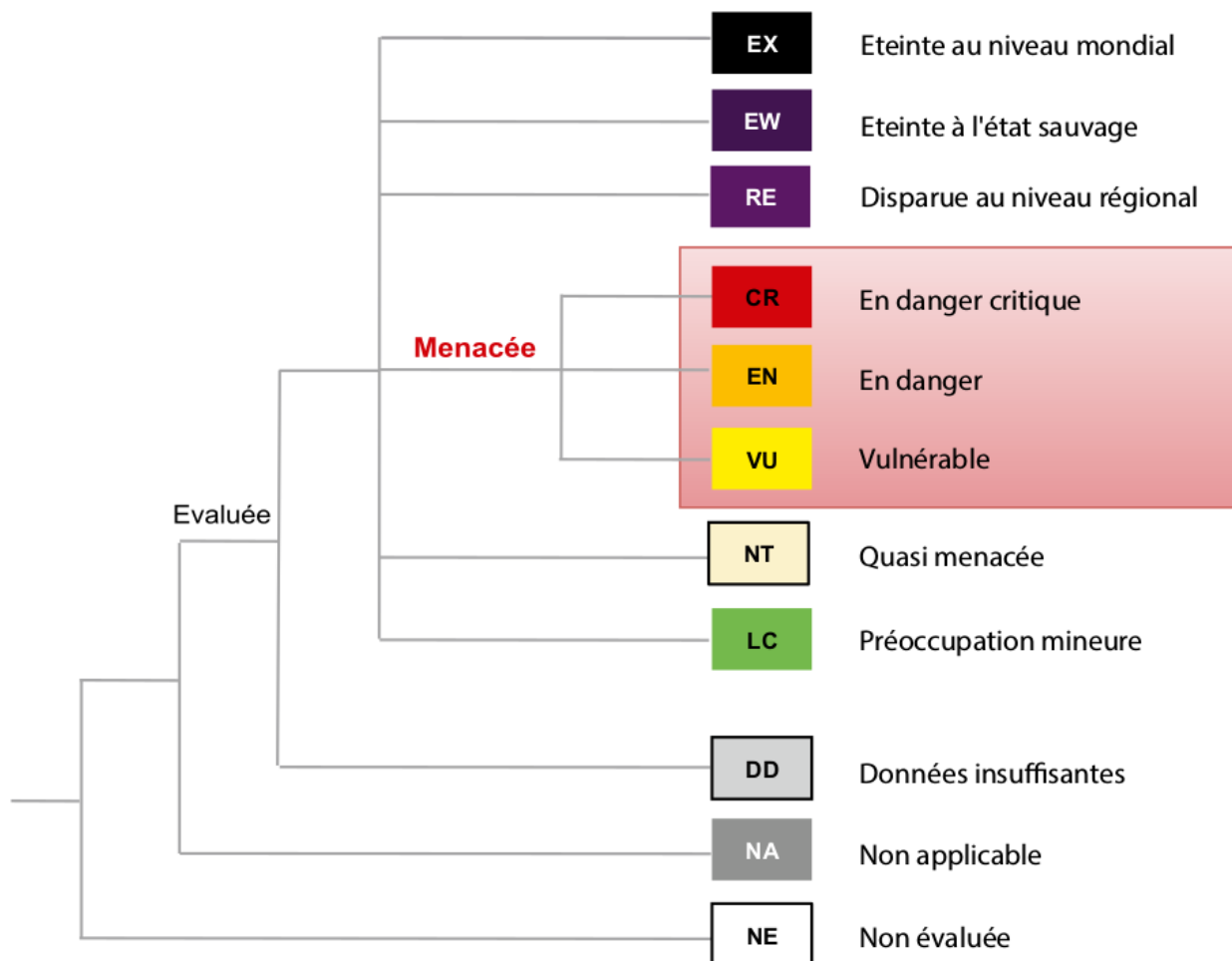


Figure 1. Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)

Figure 5. Extrait présentant les catégories de l'UICN des listes rouges

C'est donc avec l'aide de ces documents que nous avons identifié les espèces ayant un fort intérêt sur la commune.

Pour chaque groupe présenté ci-dessous, la méthode d'inventaire dédiée est présentée. Seules quelques espèces seront mises en avant pour leurs enjeux écologiques importants. Pour consulter la liste complète, référez-vous aux annexes pour la faune et la flore.

Les espèces mises en avant sont soit rares en Picardie, soit associées à un indice UICN fort au niveau de la région ou de la France.

Chaque espèce présentera donc 3 indices correspondant successivement à sa rareté régionale, son indice UICN régional, son indice UICN national.

Nomenclature des indices de rareté régionale :

- C : commun
- P : peu
- A : assez
- R : rare
- T : très
- E : exceptionnel

1. Les espèces observées

L'ensemble des espèces animales observées lors des prospections ont été inventoriées sur la commune. Cependant 2 principales limites se sont imposées lors de ces prospections.

La première est le temps consacré à la recherche d'espèces. Les équipes de naturalistes ne pouvaient pas être présentes toute l'année sur la commune, c'est pourquoi seuls quelques jours par an ont été consacrés à ces inventaires pour la commune de Vignacourt.

La deuxième correspond à la limite des connaissances naturalistes des équipes. En effet, tous possèdent des connaissances et compétences complémentaires dans ce domaine. Cependant, quelques groupes d'espèces n'étant, en général, pas suivies lors d'études en écologie sont donc peu ou pas connus de nos équipes. Nous pouvons citer les champignons, les lichens, et une grande partie des « invertébrés » regroupant notamment de nombreuses familles d'insectes, d'araignées, et de mollusques.

Les inventaires se sont alors principalement basés sur les espèces réglementées sur lesquelles travaillent les naturalistes lors de leurs études, puis se sont étoffés avec les diverses connaissances.

Nous allons donc retrouver :

- Les mammifères, le groupe d'espèces le plus connu du grand public et qui se distingue des autres par l'allaitement des nouveau-nés. Il est important de préciser que les chauves-souris (chiroptères) font partie de ce groupe, mais seront présentées dans une catégorie à part. Nous verrons par exemple le Chevreuil Européen ainsi que des micromammifères comme la Fouine.
- Les oiseaux sont regroupés sous le terme scientifique « avifaune » comme l'Alouette des champs.
- Les reptiles sont des animaux au corps recouvert d'écailles avec une température corporelle variable, à la différence des humains. Par exemple, le Lézard des murailles est un reptile.
- Les amphibiens sont des espèces avec un cycle de vie biphasique : terrestre et aquatique (pour le stade larvaire). À titre d'exemple, le Crapaud commun et le Triton alpestre sont des amphibiens.
- Les insectes étudiés seront essentiellement les papillons (lépidoptères), les libellules et demoiselles (odonates) ainsi que les sauterelles, criquets (orthoptères).
- Concernant les autres invertébrés, les espèces les plus communes seront inventoriées comme les gastéropodes (escargots...) ou encore les coléoptères et enfin les araignées.

Faune

Ce sont au total 189 espèces faunistiques qui ont été recensées sur la commune.

Mammifères

12 espèces recensées.

Comment ?

L'inventaire du groupe des mammifères (hors chiroptères) a été réalisé par la recherche d'indices de présence et par l'observation directe des individus. Ce groupe comprend des espèces diversifiées et très souvent mobiles et discrètes. Il est donc compliqué de mener un inventaire complet sur les mammifères.

Où ? Quand ?

La période d'inventaire s'étale sur toute la commune et sur toute la période de terrain réalisée par les équipes de naturalistes.

Les animaux laissent des traces de leurs activités. Nous nous pouvons observer des empreintes de leurs déplacements, des restes de repas, des crottes, des nids, des abris, poils, plumes, etc. Nous pouvons également entendre leurs chants, leurs cris lorsqu'ils communiquent. Tous ces éléments sont des indices de présence de l'animal, et nous pouvons confirmer sa présence, même sans l'avoir vu.

Chiroptères

7 espèces recensées.

Les chauves-souris sont principalement actives de nuit. Leur aptitude à émettre et capter les ultrasons est donc très utile la nuit pour se déplacer, se nourrir et communiquer.

Comment ?

L'inventaire de ce groupe a été réalisé principalement à l'aide de matériel de détection d'ultrasons permettant l'identification des individus en activité : déplacement, alimentation, communication. L'écoute des chauves-souris peut donc ainsi se faire en direct (avec des D1000X et D240X) ou avec la pose de boîtiers automatiques (SM2BAT+) sur quelques nuits. Ainsi, avec des boîtiers, certains habitants nous ont permis de détecter la présence de chauves-souris sur leur propriété.

Une autre option d'inventaire aurait été la prospection des gîtes d'hibernation. L'hiver, les chauves-souris se regroupent à l'abri du froid dans des combles de bâtiments, caves, grottes, etc. Durant cette période le dérangement des individus est à éviter. C'est pourquoi les équipes de Somme Nature ont préféré se référer à la première méthode, sachant que l'association Picardie Nature, réalise tous les ans des inventaires sur les gîtes d'hibernation connus.

Quand ?

Les inventaires sont réalisés principalement en période estivale, de mai à août. Chez les chauves-souris, cette période correspond au nourrissage des jeunes. Les femelles se regroupent dans des gîtes estivaux et mettent bas pour ensuite élever les jeunes. Cette période est donc cruciale, et les individus sont très actifs.

Au total 2 à 3 passages sont réalisés sur les différents points d'écoute.

Où ?

Les écoutes actives ont eu lieu sur des secteurs jugés favorables aux chauves-souris potentiellement présentes sur la commune. Des lisières de bois, des prairies de pâture, des boisements, ainsi que des lieux ouverts éclairés par des lampadaires ont ainsi été prospectés.

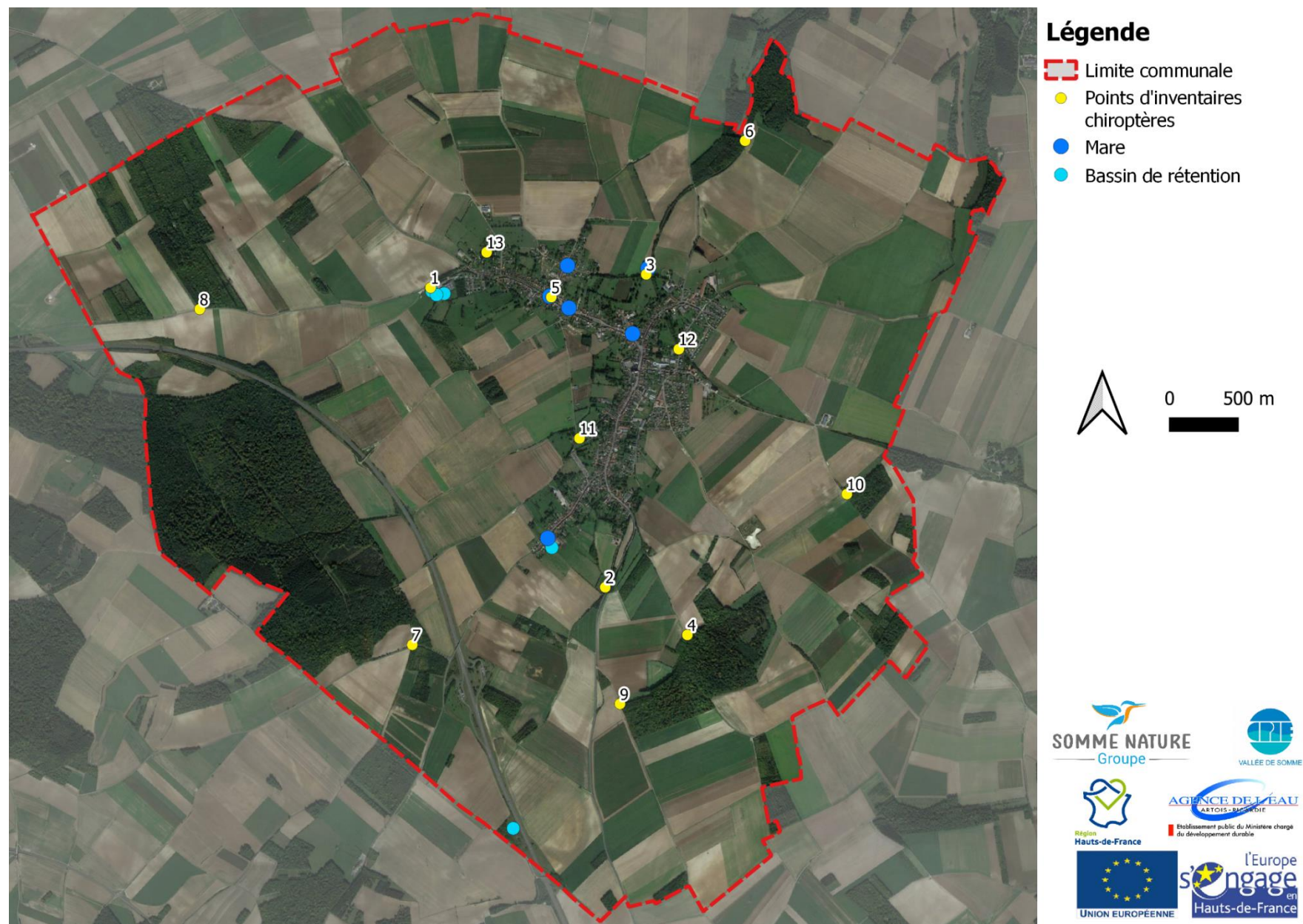


Figure 6. Carte d'inventaires chiroptères sur la commune de Vignacourt

Grand murin (*Myotis myotis*) - AC NT LC



forêts caducifoliées, bocages, pâtures.

La plus grande espèce cavernicole de Vespertilionidé.

Taille (Tête + Corps) : 67-84 mm.

Caractéristiques :

Long et large museau. Femelles fidèles à leur colonie de naissance. Pelage épais et court, brun clair à brun-roux sur le dos, blanchâtre sur le ventre.

Habitats :

Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels. Site de mise bas : Milieux souterrains naturels et artificiels, bâtiments. Terrain de chasse : Vieilles

Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) – AR NT NT - PNA



arboricoles. Terrain de chasse : Forêts, lisières, étendues d'eau, vergers, éclairages urbains.

Chasse parfois jusqu'à 100 m de hauteur, et peut chasser en piqué.

Taille (Tête + Corps) : 48-72 mm.

Espèce ciblée par un PNA.

Caractéristiques :

Museau court et sombre. Ailes longues et étroites, nettement velues dessous. Pelage court et dense, brun terne sur le dos, légèrement plus clair sur le ventre.

Habitats :

Site d'hibernation : Cavités arboricoles.
Site de mise bas : Bâtiments, cavités

Un PNA ou Plan National d'Action, est un document d'orientation définissant des actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées.

Noctule commune (*Nyctalus noctula*) – PC VU VU



Espèce très rapide pouvant effectuer des piqués pour chasser.

Taille (Tête + Corps) : 60-90 mm

Espèce ciblée par un PNA.

Caractéristiques :

Oreilles larges au sommet arrondi. Forte odeur musquée. Pelage assez court et dense, brun roussâtre sur le dos, brun légèrement plus clair sur le ventre.

Habitats :

Site d'hibernation : Cavités arboricoles, disjointements (dans les bâtiments, ponts, rochers, grottes). Site de mise bas : Arbres, bâtiments, très rarement dans les fentes au plafond de grandes grottes. Terrain de chasse : Forêts, prairies, étendues d'eau, vergers, éclairages urbains.

Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*) – Liste rouge nationale et régionale : NT



La plus grande des Pipistrelles.

Taille (Tête + Corps) : 46-55 mm.

Espèce ciblée par un PNA.

Caractéristiques :

Espèce migratrice. La moins agile de Pipistrelles. Femelles fidèles à leur colonie de naissances. Naissances de jumeaux fréquentes, exceptionnellement naissances de triplés. Pelage dorsal long et laineux, châtain à brun, ventre plus clair et plus terne.

Habitats :

Site d'hibernation : Cavités arboricoles, fissure et décollement d'écorce, bâtiments, nichoirs. Site de mise bas : Cavités arboricoles, fissure et décollement d'écorce, bâtiments. Terrain de chasse : Forêts, lisières, zones humides, étendues d'eau, éclairages urbains.

Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) - AC NT NT PNA



Espèce discrète et lucifuge (fuit la lumière).

Taille (Tête + Corps) : 63-90 mm.

Espèce ciblée par un PNA.

Caractéristiques :

Grande taille. Mâles solitaires. Odeur d'urine très prononcée. Bruyante. Pelage long, dense et soyeux, brun sombre avec les pointes dorées sur le dos, brun plus clair (jaunâtre ou beige) sur le ventre.

Habitats :

Site d'hibernation : Isolation et toitures des bâtiments. Site de mise bas : Bâtiments. Terrain de chasse : Lisières,

milieux ouverts mixtes, éclairages publics.

L'Avifaune

Les oiseaux diurnes

71 espèces recensées.

Comment ?

La méthode classique utilisée pour recenser les oiseaux est l'IPA, les indices ponctuels d'abondance.

L'inventaire réalisé sur la commune est donc basé sur cette méthode. Le principe est de noter l'ensemble des oiseaux vus et entendus pendant 20 min sur un point d'écoute avec l'aide de jumelles et d'une longue vue.

Quand ?

Les oiseaux étant actifs dès les premières lueurs du jour, les prospections se font en général autour de 7h du matin et continue jusqu'à vers 11h.

Ensuite plusieurs passages sont effectués durant l'année. Certains oiseaux sont migrateurs et passent donc l'hiver dans des régions plus chaudes que la nôtre, puis reviennent sur le territoire à partir du printemps. Un premier passage est alors effectué au mois de Mars pour observer les oiseaux migrateurs précoces et ceux qui ont passé l'hiver sur la commune. 2 autres passages ont lieu en début puis pendant l'été, en général en Mai et Juin afin de recenser les espèces migratrices tardives et l'ensemble des oiseaux non observés lors des premiers inventaires.

Où ?

Plusieurs points d'écoute jugés favorables sont sélectionnés avec une étude orthophotographique (analyse des images aériennes) et des sites visités. Une diversité paysagère est retenue pour maximiser les chances d'observer l'ensemble des espèces potentiellement présentes.

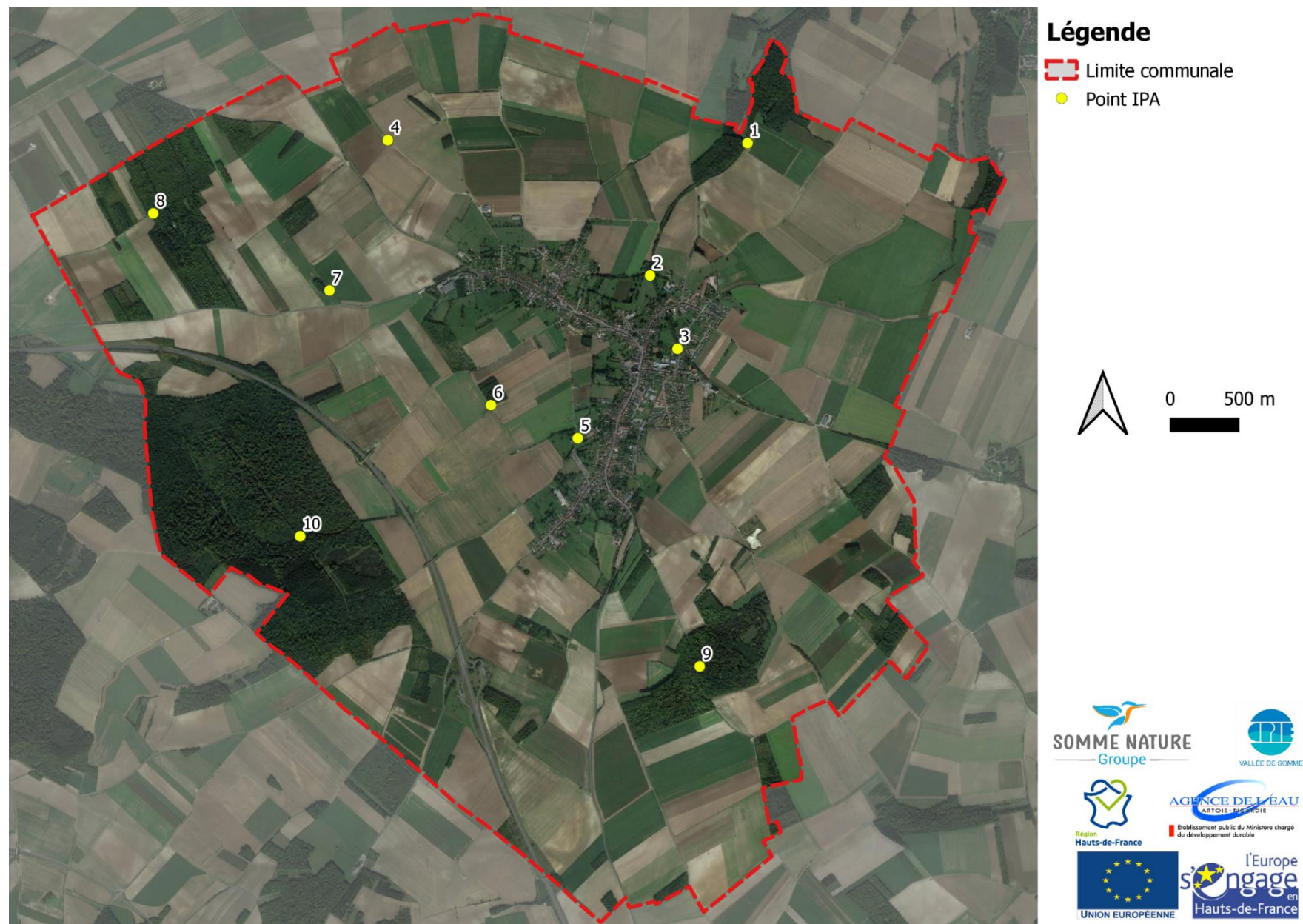


Figure 7. Carte des points IPA sur la commune de Vignacourt

Grive litorne (*Turdus pilaris*) - AR EN LC



Taille : 25 à 26,5 cm.

Caractéristiques :

La Grive litorne se reconnaît à sa tête et son croupion gris bleuté, son dos brun-roux et sa queue noirâtre. La forme des taches sur la poitrine est aussi utile à l'identification : taches rondes sur fond clair chez la draine, plastron orangé orné de grivelures noires chez la litorne.

Habitats :

Elle niche dans les bois de conifères et les bois mixtes avec des clairières.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) - TC LC VU



Taille : 14 cm.

Caractéristiques :

Passereau aux couleurs vives, il présente des parties supérieures marron, avec une queue et des ailes noires pointées de blanc. Une large zone jaune orne une partie des ailes. La tête des adultes est noire et blanche et leur face est rouge. Il y a très peu de dimorphisme sexuel. Les mâles ont toutefois une face rouge légèrement plus étendue que chez les femelles. Chez les juvéniles, la tête est grise, les parties inférieures et supérieures sont striées.

Habitats :

C'est une espèce commune des milieux peu

densément boisés, haies, bosquets d'arbres, parcs et jardins.

Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) – TC LC VU



Taille : 16 cm.

Caractéristiques :

C'est un oiseau petite taille, à bec fort. Le plumage des mâles adultes montre une coloration verte nuancée de gris. Les femelles ont un plumage plus foncé et terne et chez les juvéniles il est fortement strié. Une partie des ailes est plus ou moins marquée de jaune en fonction de l'âge et du sexe.

Habitats :

Espèce commune des milieux ouverts et semi-ouverts comme les campagnes arborées, vergers, parcs urbains, jardins et les lisières forestières.

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) - TR CR NT



Taille : à 16,5 cm.

Caractéristiques :

Le mâle a le dessus du corps gris bleuté. Les ailes ainsi que les joues et le bandeau sous l'oeil sont noirs. Un sourcil blanchâtre se prolonge jusqu'au bec. La gorge beige orangée s'étend plus ou moins sur la poitrine blanche. Chez la femelle, le dessus du corps est brun, les rémiges d'un brun plus foncé. Le dessous du corps est fauve avec le ventre crème et les joues chamois clair. Trait commun à tous les plumages, le blanc éclatant du croupion et des bords de la queue où se détache en noir un T renversé.

Habitats :

L'habitat type est constitué d'espaces ouverts à végétation rase et éparse. En montagne, on le rencontre sur des coteaux vallonnés, des pelouses alpines, des éboulis. En bord de mer, on le trouve

dans les dunes ou sur les côtes balayées par le vent. Ailleurs, ce sont des friches, des coteaux ou des causses méridionaux qui lui offrent les habitats semi-désertiques qu'il affectionne.

Les rapaces nocturnes

4 espèces recensées.

Comment ?

L'ensemble des rapaces nocturnes potentiellement présents sur la commune ont été inventoriés avec la méthode dite de la repasse.

Le principe de la méthode est simple, certains chants et cris de rapaces sont diffusés afin d'augmenter les chances de détecter les espèces dans un milieu. Le but est d'écouter d'éventuelles réponses de ces derniers aux appels émis. À noter que le protocole comprend quelques minutes d'écoutes passives avant d'utiliser la diffusion. Nous avons donc 4 sons qui passent pendant 8 min et qui correspondent à 4 espèces potentielles : la Chevêche d'Athéna, l'Hibou moyen-duc, l'Effraie des clochers et la Chouette hulotte.

Quand ?

2 passages en tout ont été effectués. Le premier a lieu à la fin de l'hiver (février, mars) afin de détecter les espèces précoces. Le deuxième se fait au début de l'été pour compléter les inventaires. Les soirées de pluie et de vent ont été évitées afin de maximiser la portée des sons, et éviter des périodes de faible activité des espèces.

Ce sont souvent les mâles qui chantent en période de reproduction ou pour marquer leurs présences sur un secteur. Donc lors de ces inventaires, la méthode aura tendance à faire ressortir la présence des mâles des différentes espèces. Quelques précautions sont tout de même prises lors de ces sessions. Lorsqu'un individu répond aux chants, le son correspondant est coupé et le chant de l'espèce suivante est diffusé. En effet, l'oiseau peut être dérangé en période de reproduction ou penser qu'un autre mâle est installé sur son secteur. La succession des chants représente une succession des espèces par ordre de potentielle prédation. Il peut arriver que les rapaces les plus gros attaquent des rapaces de taille inférieure. C'est pourquoi, afin d'éviter que les plus petits soient intimidés par le chant d'un potentiel prédateur, un classement est réalisé dans le protocole de cette méthode.

Où ?

De la même façon que les oiseaux diurnes, une analyse des sites favorables permet de sélectionner les différents points d'écoute sur la commune.

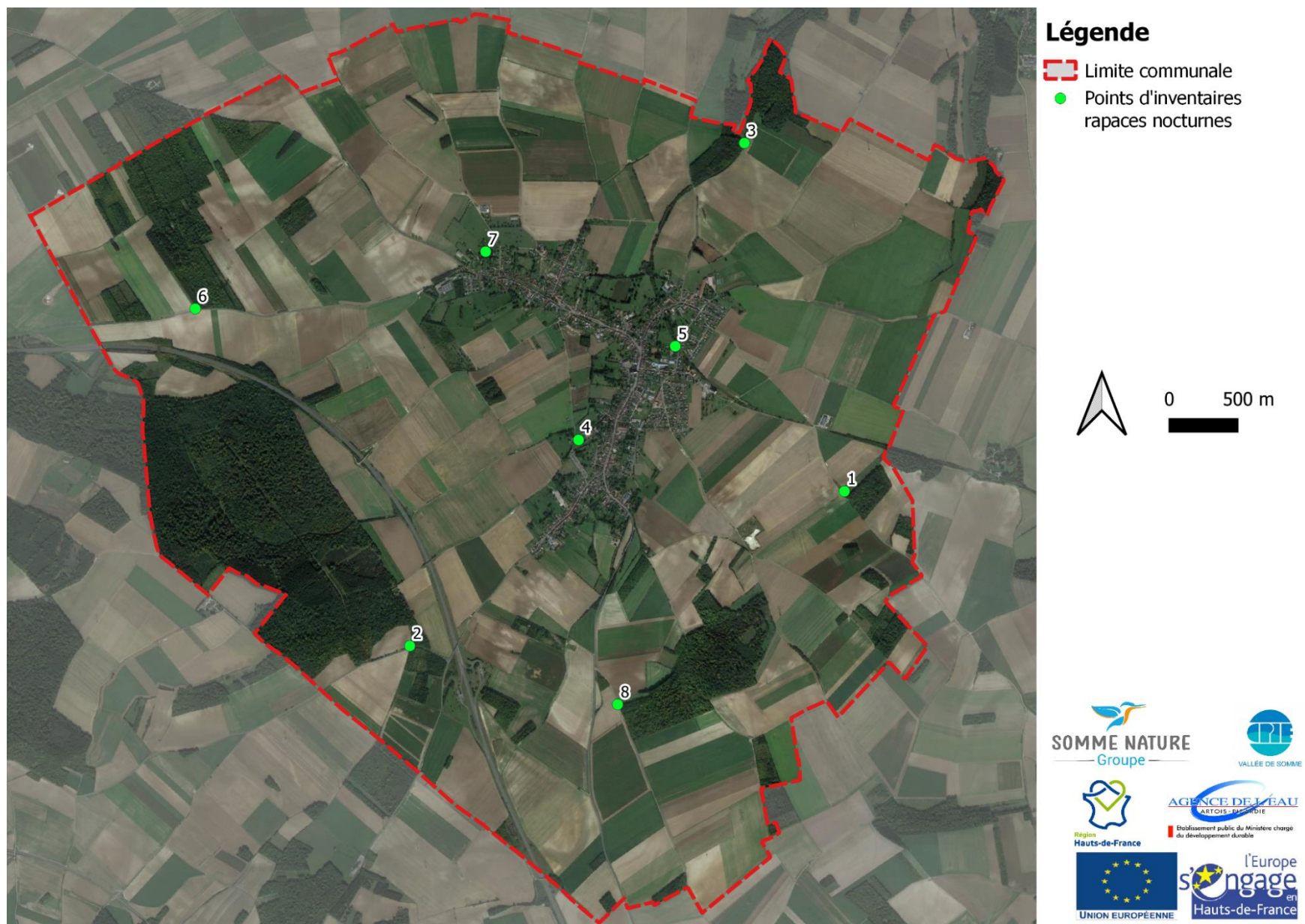


Figure 8. Carte des inventaires rapaces nocturnes sur la commune de Vignacourt

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) - AC VU LC



Taille : 23 à 28 cm.

Caractéristiques :

La Chouette chevêche est assez petite et trapue, elle possède un plumage brun terre sur le dessus et le dessous est blanc jaunâtre avec de larges rayures brunes, assez serrées sur la poitrine. Les pattes sont couvertes de plumes blanchâtres et les doigts parsemés de plumes filiformes. La calotte est tachetée de multiples petits points blancs et les épaules sont constellées de grosses taches blanches. Ses yeux sont jaunes et le bec jaune grisâtre.

Habitats :

La Chouette chevêche habite des milieux très variés, mais avec des caractéristiques vitales pour l'espèce : des cavités pour nicher (vieux arbres, murailles, bâtiments, saules têtards ...), des espaces dégagés à végétation basse ou rase pour la chasse (pâturage, champs, pelouses, steppes ...) et des postes d'affut (haies, arbres isolés, piquets ...). Par ailleurs, la structuration du paysage contribue très fortement à la présence de cet oiseau fortement dépendant d'une mosaïque de milieux favorables reliés entre eux. Les bocages constituent des paysages agricoles optimaux pour elle.

Amphibiens et reptiles

Amphibiens

6 espèces recensées.

Comment ?

La méthode utilisée par les équipes se base sur le protocole PopAmphibien élaboré par la Société Herpétologique de France.

L'inventaire se fait alors à vue et à l'écoute lors de 3 passages. Les adultes, pontes et larves sont alors notées et les espèces correspondantes identifiées. Les inventaires se font à l'aide d'épuisettes, et de lampes pour le passage de nuit. Pour chacune des sessions, un point d'écoute à distance du site est effectué avant les inventaires à l'épuisette.

Quand ?

Une première session permet de détecter les espèces précoces et a lieu en février/mars. Ce passage se fait de jour sur les sites favorables.

La deuxième session en avril/mai permet de détecter les espèces plus tardives ainsi que les espèces discrètes grâce aux chants et cris. Ce passage se fait alors de nuit, car les amphibiens sont plus actifs une fois le soleil couché, et les mâles chantent en période de reproduction.

La troisième session a lieu en fin de printemps, début d'été afin de détecter les espèces tardives et observer les pontes et larves d'espèces non observées lors des premiers passages. Celui-ci se fait de jour.

Où ?

L'ensemble des sites favorables aux amphibiens sur la commune sont prospectés. Il peut s'agir de mares, d'étangs, d'ornières, de fossés inondés, etc.

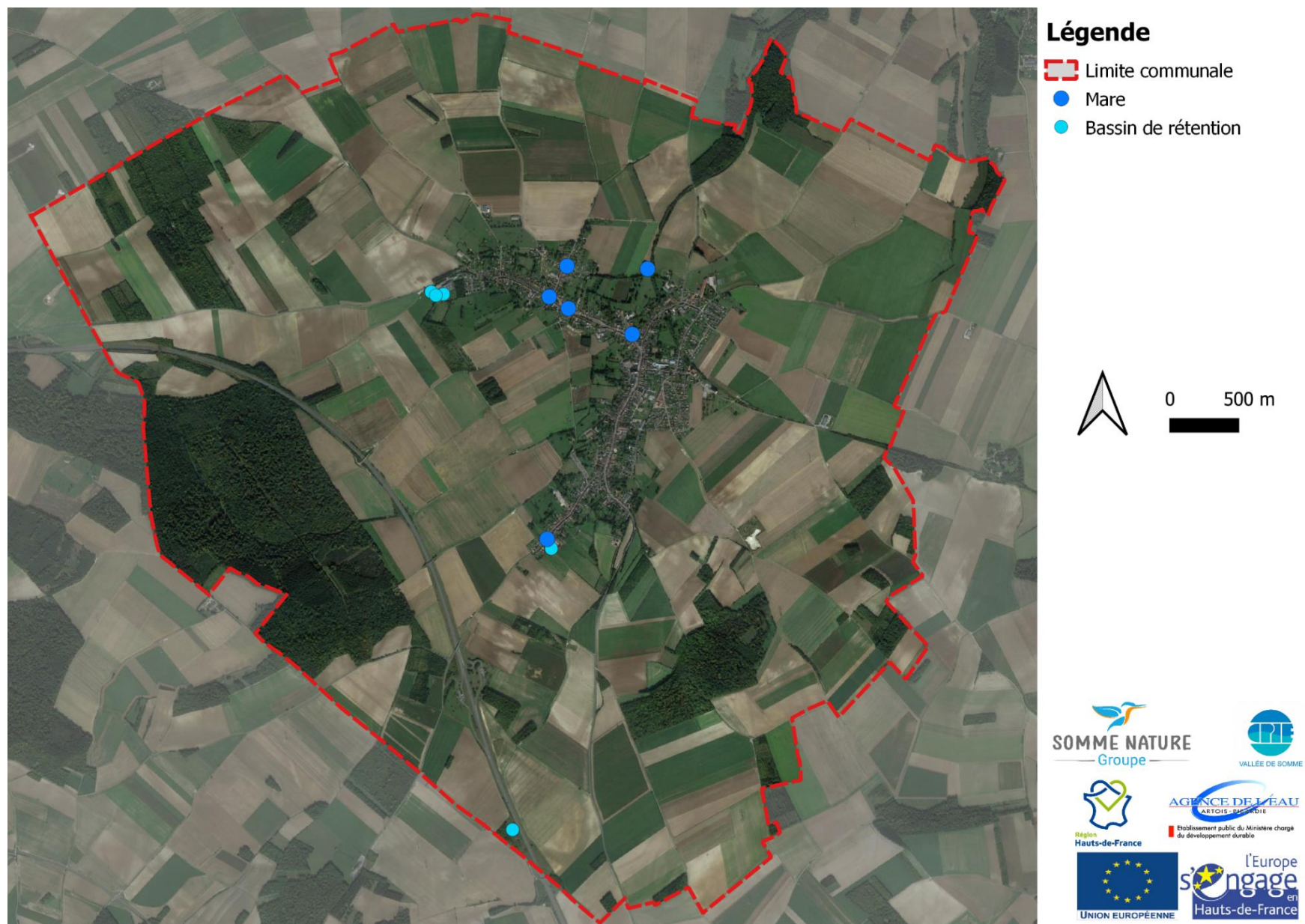


Figure 9. Carte des inventaires amphibiens sur la commune de Vignacourt

Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) - AC NT NT



Taille : 11cm.

Caractéristiques :

Le mâle présente une face dorsale gris foncé parsemée de taches noires tandis que la femelle possède une coloration sable ponctuée de petits points noirs. La face ventrale est identique pour les deux sexes à savoir orange parsemée de taches noires plus ou moins grosses selon les individus. La gorge est toujours de couleur beige ponctuée de noir. Le dimorphisme sexuel s'accroît lors du passage en livrée aquatique. Le mâle acquiert une crête dorsale plus haute, dentelée qui se prolonge sans discontinuité avec la crête caudale, également plus développée. Des nuances bleues et oranges apparaissent

sur le flanc de la queue du mâle. Le cloaque est davantage gonflé chez le mâle.

Habitats :

Hiberne en zones boisées comme en milieux ouverts (prairies, champs et marais). Fréquente les plans d'eau ensoleillés, de faible superficie, pourvus d'une végétation aquatique dense.

Reptiles

4 espèces recensées.

Comment ?

L'ensemble des reptiles de la commune ont été inventoriés à vue lors des différentes sorties ou à l'aide de plaques reptiles.

Ces plaques sont des découpes de tapis de carrières en caoutchouc ou simplement des tôles métalliques. Elles sont déposées dans des lieux favorables et stratégiques de la commune (lisières de haies, de forêts, proximité de gravats, etc.), puis quelques branches sont insérées en dessous afin de créer un espace entre le sol et la plaque pour que les reptiles puissent s'y glisser. Les plaques sont ensuite relevées lors des inventaires avec précaution pour éviter les morsures de vipères.

Quand ?

Les plaques sont déposées dès le début d'été (avril) et resteront sur place toute la saison estivale.

Où ?

Les lieux de pose des différentes plaques reptiles sont indexés sur la carte suivante.

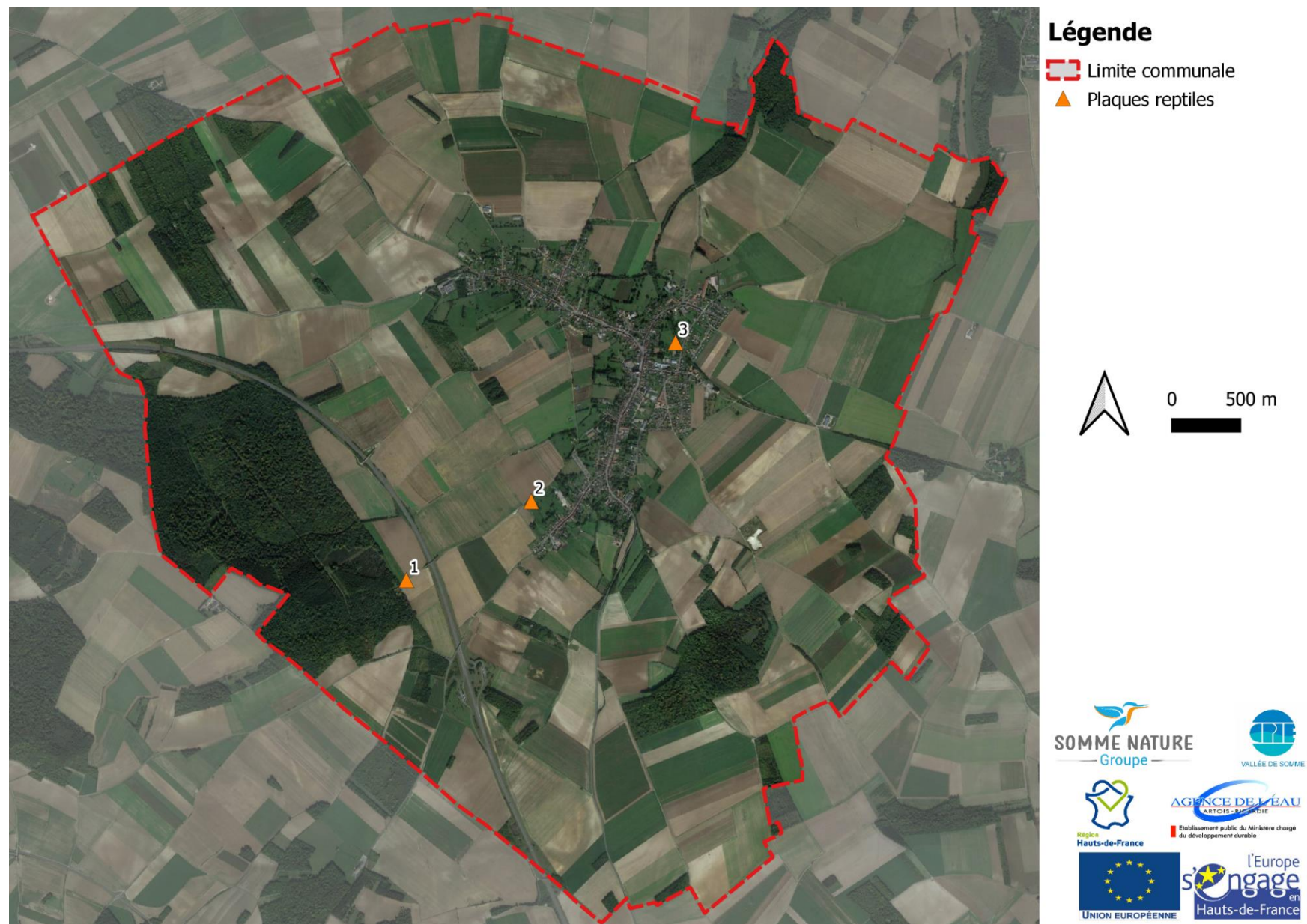


Figure 10. Carte des inventaires reptiles sur la commune de Vignacourt

Poissons

1 espèce recensée.

Les poissons ont tous été prospectés à vue lors des différents autres inventaires amphibiens.

Entomologie

L'ensemble des inventaires entomologiques (insectes) se sont étalés entre avril et septembre. Les insectes sont en effet plus actifs dès que le temps est chaud, en dehors des jours de pluie.

Lors des différentes sorties, l'ensemble des groupes ci-dessous ont donc été prospectés conjointement à d'autres inventaires.

Lépidoptères

29 espèces inventoriées.

Comment ?

Les papillons de jour ont été recensés à partir de l'identification des adultes essentiellement, puisque les chenilles s'observent moins facilement. Le filet est parfois utilisé pour une identification de critères morphologiques parfois complexes.

Où ?

L'ensemble des lisières, boisements, prairies, champs et autres milieux ouverts jugés favorables ont été prospectés durant l'année.

Fluoré (*Colias alfacariensis*) – AR LC LC



Taille : 35 - 45 mm.

Caractéristiques :

Le mâle est jaune fluorescent avec une bande noire au bout de l'aile antérieure et une tache orange sur l'aile postérieure. Le dessous des ailes postérieures présente une tache blanche en forme de 8 cernée de rose. La femelle est de couleur blanc craie. La chenille est vert turquoise avec quatre lignes jaunes et quatre rangées de points noirs.

Habitats :

Le Fluoré affectionne les habitats secs comme les pelouses sèches, les prairies fleuries, généralement calcaires. Il réalise entre une à trois générations par an selon le climat. Les chenilles se nourrissent exclusivement des feuilles d'Hippocrépis à toupet bien que certaines populations se développent localement sur l'Hippocrépis glauque, la Coronille bigarrée et l'Anthyllis de Gérard. Les femelles posent les œufs un par un sur le dessus ou le dessous des feuilles de la plante hôte.

Cuivré commun (*Lycaena phlaeas*) - Emblématique



Taille : 10-17 mm.

Caractéristiques :

Le dessus des ailes antérieures est orange cuivré avec une bordure brune et parsemé de taches rectangulaires noires. Le dessus des ailes postérieures est brun avec une bande orange. Le dessous des ailes antérieures est identique au-dessus. Le dessous des ailes postérieures est gris brun avec des points noirs et une légère bande orangée.

Habitats :

Le Cuivré commun affectionne les pelouses, prairies et friches. L'espèce a plusieurs

générations par an. La chenille hivernante achève son développement au printemps aux dépens de diverses espèces de plantes, principalement du genre *Rumex* (les oseilles). Les jeunes chenilles consomment les feuilles à partir de la face externe. Ce comportement est visible au niveau des feuilles de la plante hôte qui sont parsemées de "fenêtres". La chrysalide est suspendue dans la végétation.

Odonates

1 espèce inventoriée.

Les libellules et demoiselles sont des insectes dont une partie de leur vie est réalisée en milieu aquatique : le stade larvaire. Une fois devenus adultes, les odonates chassent à proximité des points d'eau, et parfois à plusieurs kilomètres à proximité de champs et de prairies.

Comment ?

L'inventaire s'est donc réalisé à vue avec parfois la capture temporaire des individus adultes à l'aide de filets. La prospection a d'abord été privilégiée aux abords des points d'eau, puis étendue à toute la commune.

Orthoptères

13 espèces inventoriées.

Comment ?

De la même façon que les lépidoptères et les odonates, les adultes seulement ont permis une identification correcte de l'espèce. En effet chez les orthoptères il existe beaucoup de coloris variables entre les espèces et parfois même à l'intérieur d'une même espèce, et les juvéniles présentent rarement les critères identifiables.

Quand ?

Le pic de détection favorable est plutôt situé dans les mois les plus chauds : juin à septembre.

Où ?

L'inventaire se fait essentiellement à l'aide d'un filet fauchoir sur les herbes hautes des prairies et milieux ouverts.

Autres invertébrés (autres insectes, arthropodes et mollusques)

41 espèces inventoriées.

Comment ?

De la même façon que les orthoptères, une grande partie des invertébrés ont été identifiés et capturés temporairement à l'aide d'un filet fauchoir. L'inventaire a été complété par l'identification à vue des individus lors des sorties.

Quand ?

Les arthropodes et autres insectes sont observables de lors d'une météo chaude et sèche de préférence.

Les mollusques font ici exception puisqu'ils préfèrent les milieux humides et plus généralement, les jours de pluie.

Où ?

Tous les milieux ouverts, ainsi que les haies, les lisières, les boisements, les troncs d'arbres, etc. sont favorables à l'observation des arthropodes. L'ensemble des écosystèmes accessibles de la commune sont donc favorables à leurs observations.

Syrphe ceinturé (*Episyrphus balteatus*) – Emblématique des milieux ouverts



Taille : Environ 1 cm.

Les Syrphes sont des mouches imitant l'apparence des Hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes ...).

Caractéristiques :

Aspect caractéristique avec le corps orange et une double bande noire sur chaque tergite.

Habitats :

Tous types d'habitats. Les larves se nourrissent de pucerons et l'adulte de nectar de fleurs. L'espèce est donc

pollinisatrice.

Flore

Dans le cadre de cet APC, seuls les groupes ci-dessous seront étudiés :

- Les plantes qui produisent des fleurs et/ou des graines (spermaphytes).
- Les plantes ne produisant ni fleurs ni graines (ptéridophytes) comme les fougères, lycopodes, prêles.

Les inventaires de la flore sur la commune de Vignacourt ont été réalisés sur des zones sélectionnées.

Au total 8 sites de la commune ont été prospectés. L'ensemble de ces sites ont été repérés par analyse orthophotographique et affinés sur le terrain. Le gain de temps a été l'argument principal dans le choix de sélectionner quelques sites clés et de ne pas prospecter l'ensemble de la commune.

Notre équipe a volontairement varié la localisation de ces sites afin de cibler des milieux diversifiés et représentatifs de la commune. Tout comme pour les inventaires faunistiques, le but était de maximiser les chances d'observer les espèces potentiellement présentes sur le territoire communal.

Les inventaires ont eu lieu sur plusieurs périodes de l'année afin de couvrir les cycles biologiques des espèces végétales. Une partie des espèces est en effet identifiable qu'à certain stade de développement (floraison, développement des feuilles, etc.).

Au total 193 espèces floristiques ont été référencées sur la commune.

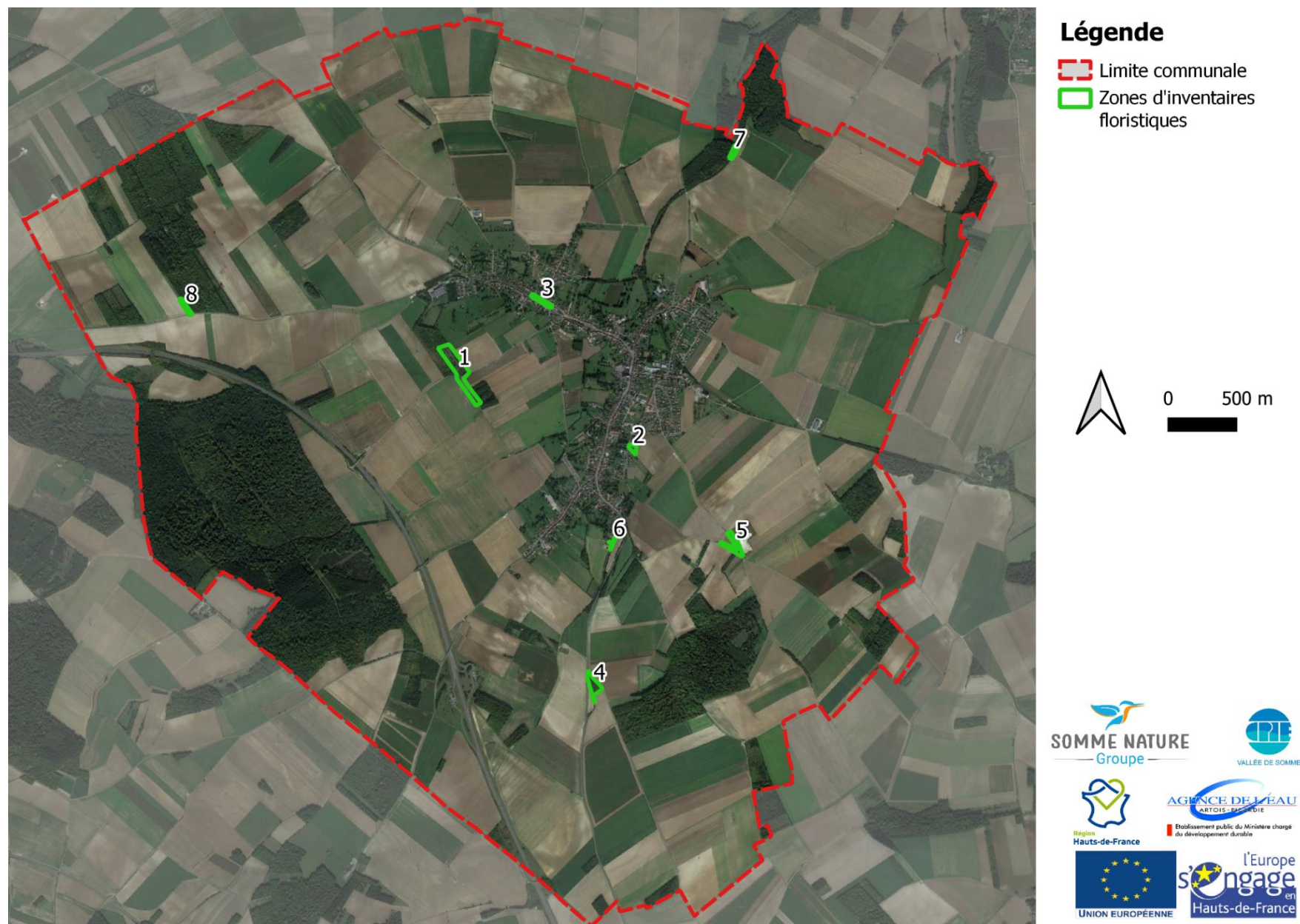


Figure 11. Carte des inventaires floristiques sur la commune de Vignacourt

Renouée bistorte (*Bistorta officinalis*) - R NT LC



Taille : 30-100 cm

Caractéristiques :

Ses fleurs roses sont regroupées en épi dense. Ses feuilles sont étroites et triangulaires, pétiolées à la base.

Habitats :

Prairies de fauche et humides.

Mauve alcée (*Malva alcea*) - TR DD LC



Taille : 30 – 60 cm

Caractéristiques

Plante parsemée de poils. Fleurs roses, grandes, solitaires. Calice accrescent. Corolle 2 à 3 fois plus longue que le calice. Carpelles velues, lisses, noircissant à la maturité.

Habtiats :

Bois, haies, prés, surtout siliceux.

Bident feuillé, Bident à fruits noirs (*Bidens frondosa*)



Chemins, décombres, rives, collines.

- AR NA NA

Taille : 10 – 120 cm.

Caractéristiques :

Tige rameuse, rouge brunâtre, glabre. Feuilles à 3(-5) folioles pétiolulées, lancéolées, acuminées, à dents longues et aigües. Fleurs jaune brunâtre. Capitules dressés, diamètre 1-2 cm, avec ou sans fleurs ligulées. Bractées ext. 5-10, ciliées, longues de 5-20 mm, larges de 1-3 mm. Bractées int. brunes, longues de 5-9 mm. Akènes mamelonnés, longs de 6-10 mm, surmontés de 2 arêtes scabres.

Habitats :

Pétasite hybride, Herbe aux chapeaux (*Petasites hybridus*) – AR LC LC



Taille : jusqu'à 1m.

Caractéristiques :

Feuilles atteignant 60 cm de large, à tomentum ne persistant que sur les nervures dessous. Fleurs pourpres terne ou rosée. Involucre glabre. Capitules des plantes +/- mâles (pistil avorté) larges de 7-8 mm, en grappe ovoïde. Capitules des plantes +/- femelles (étamines avortées) larges de 3-4 mm. Grappe s'allongeant fortement après la floraison.

Habitats :

Bords des ruisseaux et des rivières.

Pommier sauvage, Boquetier (Malus

sylvestris) – AR LC LC



Taille : 5 – 20 m.

Caractéristiques :

Arbre peu élevé, à racines pivotantes et peu rameuses. Rameaux étalés, épineux. Bourgeons velus, mais non blanchâtres-tomenteux. Feuilles ovales-acuminées, dentées crénelées, à limbe au moins 2 fois plus long que le pétiole, d'abord un peu velues, puis très glabres à l'état adulte. Fleurs blanches lavées de rose, assez grandes, à pédoncules et tube du calice glabres ou pubescents. Fruit assez gros (20-25 mm de diamètre), à saveur très acerbe.

Habitats :

Haies et bois.

Espèces exotiques envahissantes (E.E.E.)

Lors des inventaires naturalistes, un effort a été consacré pour référencer les espèces dites « exotiques envahissantes ».

La définition officielle des E.E.E. est la suivante : une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.

Plus simplement, une espèce sera dite exotique envahissante en France, si elle a été introduite à partir d'un pays étranger, qu'elle n'est pas naturellement présente sur le territoire, et dont son évolution menace d'autres espèces, des écosystèmes, l'économie ou la santé.

Donc toutes espèces non présentes naturellement en France ne sont pas nécessairement des E.E.E., puisqu'elles peuvent n'avoir aucun impact négatif.

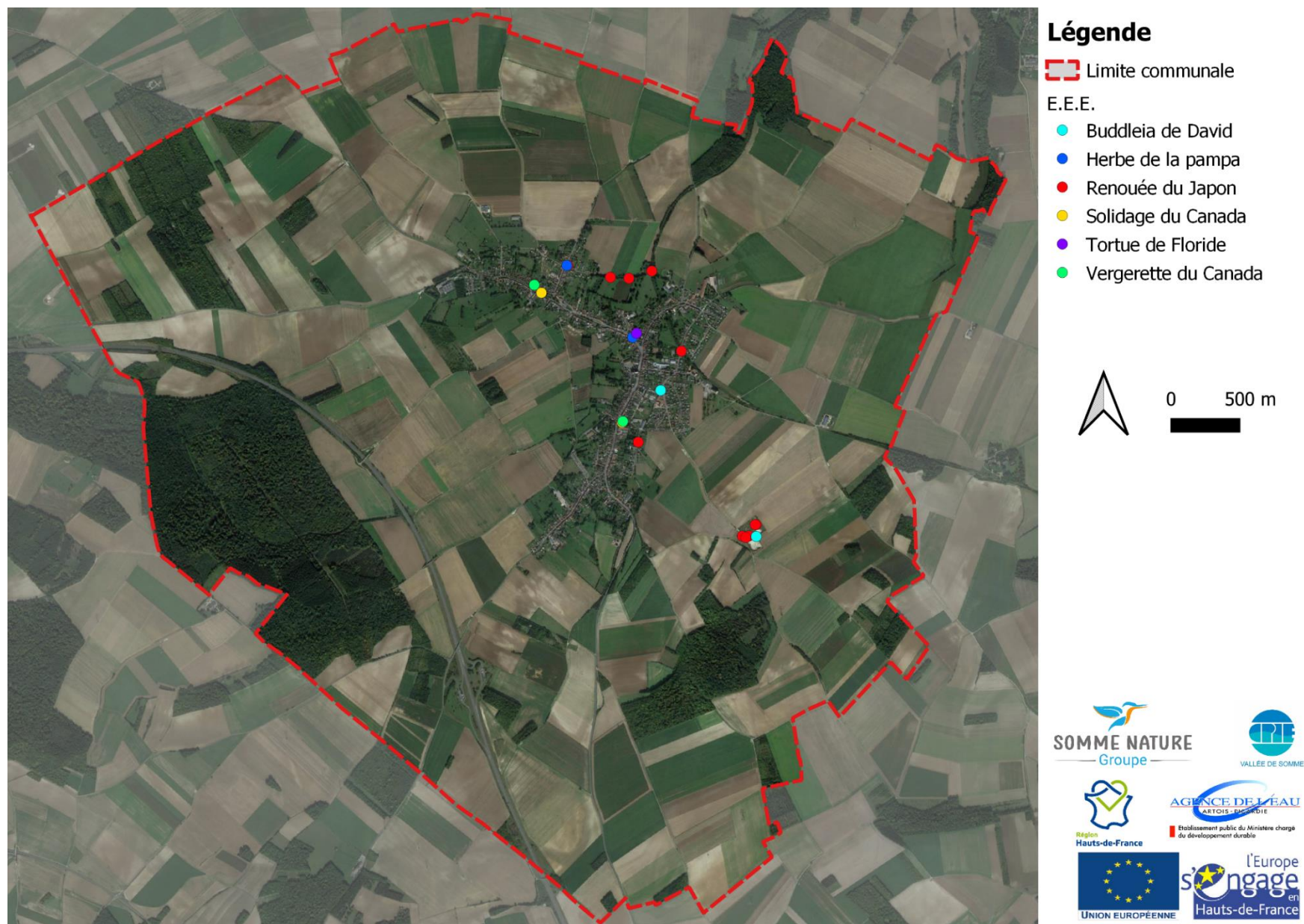


Figure 12. Carte de répartition des E.E.E. sur la commune de Vignacourt

Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)



3 m maximum.

La Renouée du Japon est une grande herbe dont les tiges sont creuses, érigées, rougeâtres, semi-ligneuses avec des nœuds marqués qui les font ressembler à des tiges de bambous. Les feuilles sont grandes (elles atteignent 20cm de long), ovales-triangulaires, tronquées à la base, terminées en pointe (en forme de cœur). La tige est entourée au niveau des nœuds par une membrane brune.

Du fait de la croissance très rapide des tiges au printemps, jusqu'à 10 cm/jour, créant une canopée horizontale, continue et élevée (3 à 4 m au-dessus du sol), elles ont un impact majeur sur l'incidence lumineuse au niveau du sol empêchant la plupart des autres plantes de se

régénérer par semis ou même par rejets de souche. Ces effets provoquent une diminution de la biodiversité animale et végétale. Ses rhizomes sont situés profondément dans le sol, et compliquent donc la lutte par arrachage.

Solidage du Canada (*Solidago canadensis*)



60 à 250 cm.

Aussi appelée Gerbe-d'or ou Verge d'or du Canada, cette plante possède une tige verte/dorée et poilue et crée des inflorescences jaunes.

La colonisation des milieux par les solidages conduit à des peuplements monospécifiques (1 seule espèce représentée) de taille relativement élevée (de 1 à 1,5 m, voire 2,5 m dans les milieux les plus favorables). Ceux-ci empêchent ou retardent la succession naturelle en entravant la colonisation ligneuse. Ils peuvent réduire de moitié la diversité du cortège floristique traditionnel des milieux envahis et ont des effets

négatifs sur la diversité et l'abondance des pollinisateurs indigènes.

Buddleia de David (*Buddleja davidii*)



1 à 5m

Aussi appelé arbre à papillons, le buddléia forme des fleurs blanches à pourpres, regroupées en inflorescences denses et pointues, mesurant environ 35 cm.

Le buddléia peut former rapidement des peuplements monospécifiques (uniquement de cette espèce) denses qui peuvent exclure localement d'autres espèces. Il pose un réel problème dans certaines ripisylves (blocage de la régénération naturelle dans les forêts riveraines, concurrence avec les formations pionnières à saules et peupliers, risque de disparition d'espèces endémiques de lits de

torrents par modification du milieu et compétition).

Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*)



1 m.

Sa tige est dressée simple, ses fleurs sont blanches verdâtres. Les feuilles sont allongées, entières avec quelques dents sur le bord du limbe.

Dans les milieux naturels, l'impact de la Vergerette du Canada est faible, cette plante ne colonise que les habitats naturellement perturbés comme les berges de rivière. De nombreuses populations résistantes à différents herbicides se sont développées. La Vergerette du Canada est une des rares adventices qui concurrence véritablement la Vigne par l'abondance que peuvent atteindre ses populations et la taille de ses individus.

Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*)



4 m.

Elle forme en effet de grandes touffes. Les feuilles sont vert tendre, longues et fines, à bords coupants, arquées et retombantes. Les fleurs femelles sont réunies en grandes inflorescences duveteuses, blanchâtres à roses, apparaissant à la fin de l'été et perdurant tout l'hiver.

L'Herbe de la Pampa est une espèce à croissance rapide hautement compétitive, utilisant une grande quantité de ressources nutritives au détriment de la flore indigène. Sa croissance rapide et l'accumulation d'une biomasse aérienne et souterraine importante lui permettent de capter la lumière, l'humidité et les nutriments au détriment des autres plantes. La

grande quantité de matériaux qu'elle produit est hautement inflammable, augmentant sérieusement les risques d'incendie. Son installation conduit souvent à une modification de la structure et de la composition de la végétation. Sa colonisation représente une menace pour les sites côtiers, dunaires et les pelouses une fois que les plantules sont installées.

Tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*)



15-30 cm.

On la reconnaît facilement grâce à ses tempes rouges. Le plastron est jaune tacheté de noir et la dossière est de couleur vert marron. Les jeunes sont verts à vert jaunâtre.

Plusieurs travaux ont été menés afin d'étudier de façon expérimentale la compétition entre cette tortue et la Cistude d'Europe, a priori à l'avantage de la première (concurrence pour les sites d'exposition au soleil, surmortalité hivernale des cistudes dans les bassins fréquentés par les deux espèces). L'espèce peut

également transmettre des parasites aux tortues indigènes. Son alimentation est suspectée d'avoir un effet négatif sur la flore et la faune aquatiques si les tortues sont présentes en forte densité, en particulier sur les amphibiens et les invertébrés. Les expériences tendent à montrer que la présence de la tortue de Floride entraîne une forte diminution des limnées, mais également une augmentation de l'abondance de plusieurs autres espèces de mollusques et d'arthropodes (physes par ex.).

2. Habitats naturels

Les habitats naturels de la commune ont été inventoriés et catégorisés selon la nomenclature EUNIS.

Cette dernière permet d'attribuer un code pour chaque type de milieux naturels. Il y a plusieurs niveaux de codification qui permettent d'affiner la catégorie de chaque milieu avec des caractéristiques précises.

Dans cet atlas nous nous sommes arrêtés au niveau 3 qui permet d'identifier des habitats naturels. C'est ce premier niveau d'identification « d'unités homogènes de végétation » qui est souvent utilisé pour gérer et suivre des formations végétales.

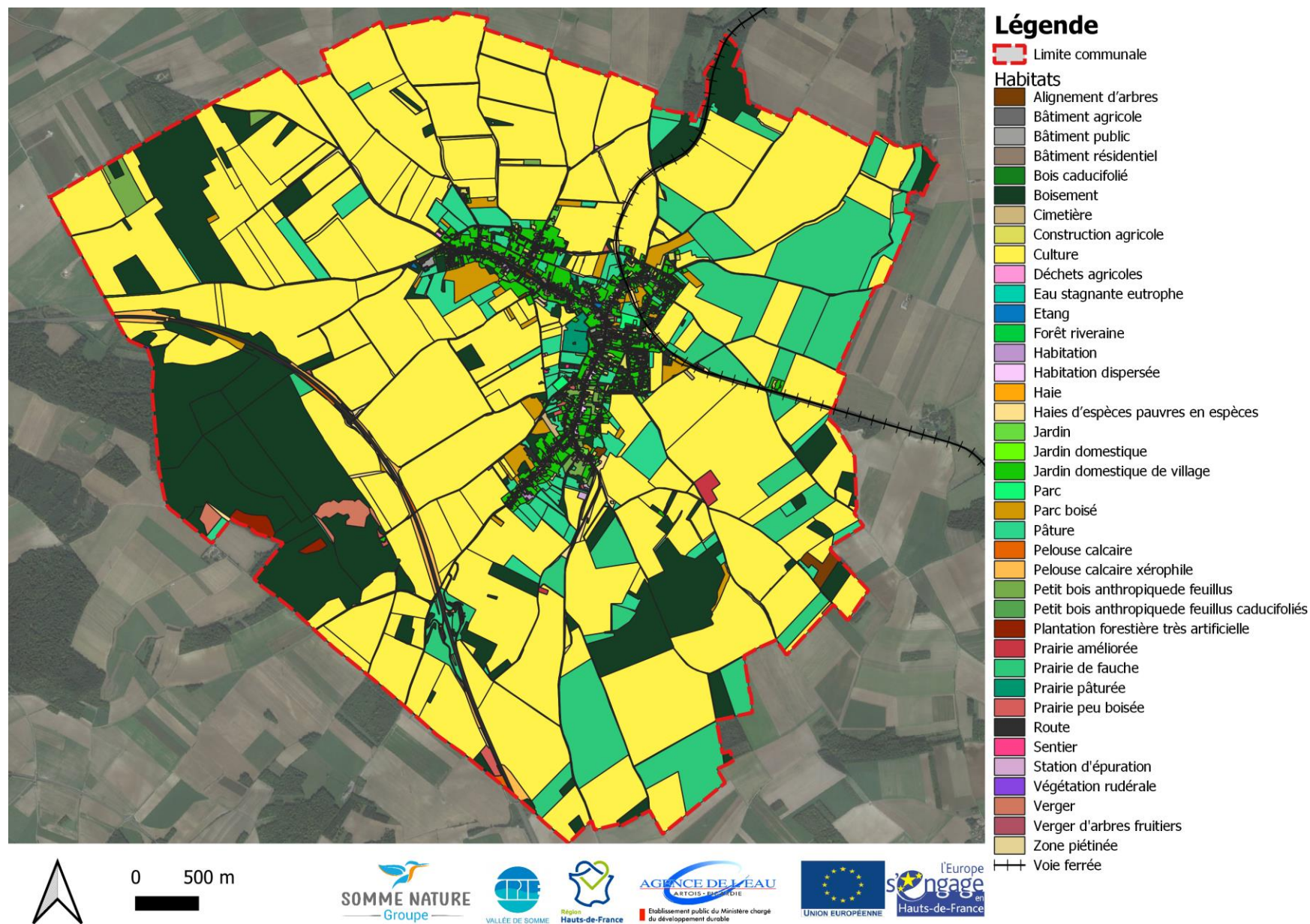


Figure 13. Carte des habitats naturels de la commune de Vignacourt

Habitats principaux

Les champs de culture



Le principal habitat référencé sur la commune de Vignacourt est le champ de culture. Il recouvre une large partie de la surface communale.

Cet espace change suivant les pratiques agricoles et ne permet pas d'obtenir des résultats d'inventaires précis. Cependant, suivant les périodes de l'année et les pratiques agricoles, nous pouvons observer quelques groupes d'espèces attirés par ces espaces.

La biodiversité de ces espaces est souvent spécifique. Par exemple, les pollinisateurs permettent localement la reproduction

d'espèces végétales agricoles et sauvages. Pour les oiseaux, les cultures peuvent alors devenir des terrains de chasse pour l'alimentation. Il est également commun d'observer des lapins de garenne dans les champs puisque leurs terriers sont parfois localisés à l'intérieur même des cultures, car la terre est souvent retournée et donc meuble.

Certaines espèces d'oiseaux apprécient ces milieux pour la chasse. Les cultures peuvent attirer des insectes, de petits mammifères, et la visibilité qu'offre un champ est idéale pour les détecter.



Buse variable



Abeille solitaire



Lapin de garenne



Bruant proyer

Les boisements



Le deuxième habitat le plus représenté sur la commune est le boisement.

De grands espaces boisés sont répartis sur l'ensemble du territoire. Beaucoup de petits îlots boisés sont également situés à divers endroits, notamment à proximité du tissu urbain et des cultures.

Ces habitats sont denses, humides et sont structurés de différentes strates végétales : des arbres, arbustes, haies, ronces, tapis de lierre, etc.

L'ensemble de ces structures composent différents abris et permettent l'installation d'une grande diversité animale et végétale. La biodiversité liée aux milieux boisés est souvent ordinaire, mais spécifique de l'habitat : oiseaux dont la présence d'arbres est nécessaire pour se nourrir, d'insectes se nourrissant de petits mollusques eux-mêmes présents dans les bois, d'amphibiens, de papillons appréciant les milieux humides, et de grands mammifères.



Frelon européen



Pic épeiche



Tabac d'Espagne



Sanglier

Les pâtures et les prairies de fauche



En troisième position il y a les pâtures et les prairies de fauche. Ces milieux sont dits ouverts et présentent souvent quelques structures végétales intéressantes pour la biodiversité.

En effet, les arbres, haies, et pelouses en général, permettent d'abriter différents groupes d'espèces. Par ailleurs, pendant au moins une partie de l'année, la végétation des prairies se développe librement et accueille alors des espèces animales affectionnant les herbes hautes, comme les

orthoptères. Des insectes pollinisateurs comme les papillons et les syrphes sont également présents aux dessus de la végétation sur les sites ensoleillés.

La gestion de ces milieux est souvent modérée, des ronces et autres espèces végétales peuvent alors coloniser quelques endroits et offrir un abri supplémentaire.

La biodiversité présente est souvent ordinaire, mais représente un maillon important de la chaîne alimentaire.



Pouillot véloce



Paon du jour



Criquet des pâtures



Punaise verte

Les jardins et les haies



Enfin, le 4^e habitat référencé sur la commune est représenté par l'ensemble des jardins domestiques et les haies. Ces derniers étant privés, les inventaires n'ont pas pu être poussés dans ces zones.

Cependant, les jardins sont très souvent bordés de haies et de différentes essences d'arbres. De manière générale, sur la commune, l'ensemble des haies situées en bordure de chemins ou de routes, qu'elles soient en délimitation de jardins ou de cultures sont favorables à la présence d'une

diversité d'espèces animales et végétales.

Ces structures paysagères possèdent deux fonctions principales. La première est l'abri, des animaux vont passer toute ou partie de l'année à l'abri dans ces petits milieux végétalisés. La deuxième concerne la connexion des espaces, et le repère visuel nécessaire aux déplacements. Des haies reliant des milieux boisés à travers des champs auront plus d'intérêt et de fonction écologiques qu'un champ de culture simple. Nous pouvons raccorder cette fonction aux corridors écologiques que l'on retrouve dans la politique TVB.

En terme de biodiversité, diverses espèces seront alors présentes autour de ces habitats comme des oiseaux, des insectes, mais également des mammifères de toutes tailles comme des chauves-souris et des Chevreuils Européens.



Coccinelle à 7 points



Pipistrelle commune



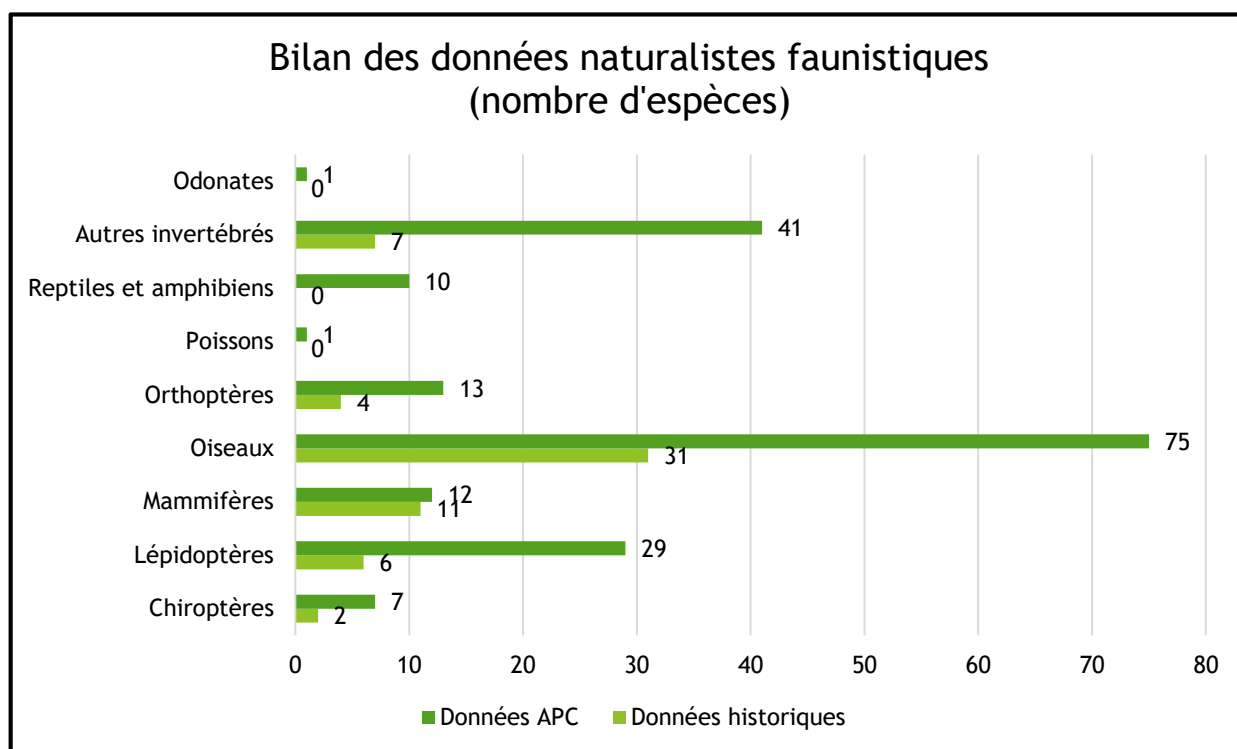
Bruant jaune



Chevreuil Européen

Partie 4 : Synthèse

1. Données naturalistes



Pour un total de 189 espèces faunistiques et 221 floristiques, la commune a considérablement augmenté la connaissance naturaliste locale.

C'est au total 1668 données accumulées sur les 3 années d'étude.

La majorité des espèces disponibles en annexes ont donc été vues pour la première fois grâce au programme APC. Néanmoins quelques-unes sont retrouvées plusieurs années après le premier référencement comme :

- La Pipistrelle commune (chiroptère)
- La Mésange à longue queue (oiseau)
- Le Campagnol des champs (mammifère)

2. Les zones à enjeux

Afin de localiser de façon objective les zones à enjeux faune et flore, nous avons décidé de référencer l'ensemble des espèces dites à enjeux, c'est-à-dire l'ensemble des espèces bénéficiant d'un statut de protection via un arrêté réglementaire. Les arrêtés ministériels et préfectoraux de protection animale ont pour but de protéger les espèces de façon plus ou moins importante. L'intérêt de protection évoqué dans les listes rouges est en très grande majorité retranscrit dans les arrêtés.

*L'arrêté peut interdire de porter atteinte à l'habitat de l'espèce concernée, de ses lieux de reproduction, de détruire des individus, leurs descendances (œufs, larves), de transporter, commercialiser, détenir, naturaliser les individus. Le Triton crêté (*Triturus cristatus*), par exemple, bénéficie de l'ensemble de ces protections sur le territoire français.*

Les cartes ci-dessous compilent toutes les données des espèces à enjeux inventoriées dans le cadre de l'Atlas.

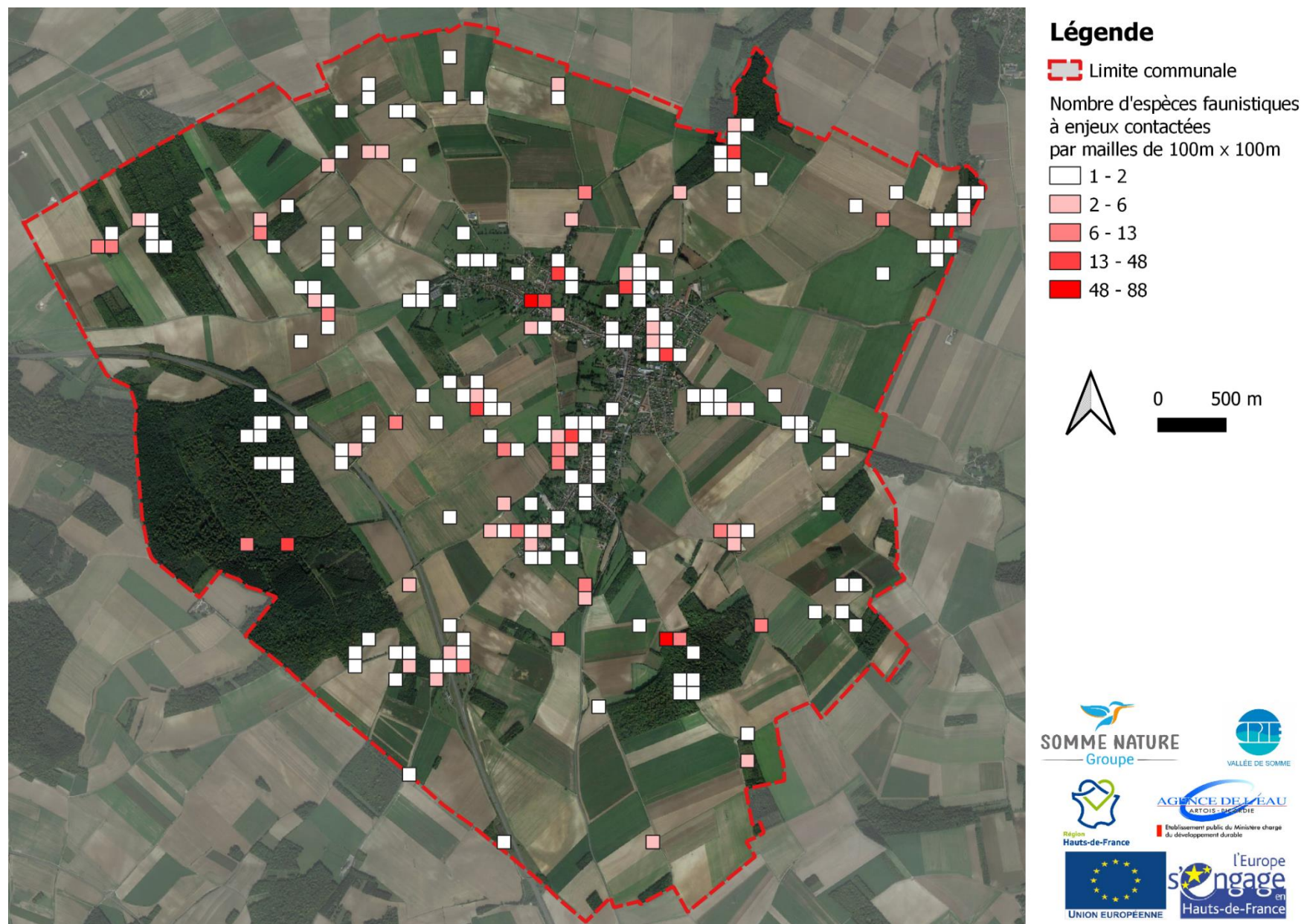


Figure 14. Carte des enjeux liés à la faune sur la commune de Vignacourt

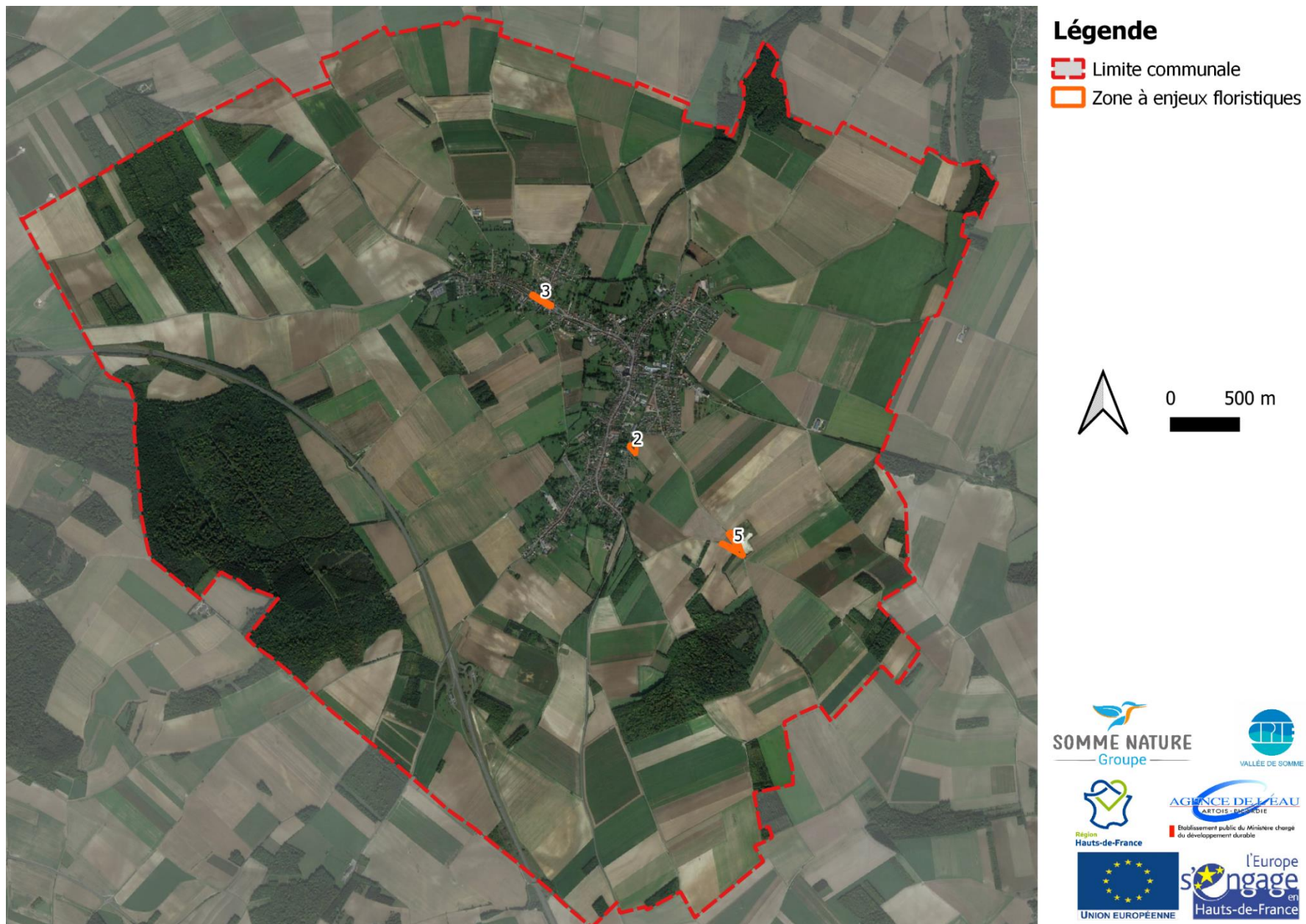


Figure 15. Carte des enjeux liés à la flore sur la commune de Vignacourt

3. Les zones d'intérêt de la commune

Les zones à enjeux sur la commune se situent alors majoritairement autour du tissu urbain, dans les zones les plus végétalisées du territoire.

D'autres mailles ressortent également plus au nord, sur des sites où une diversité de milieux est observée.

La mare centrale de la commune



La commune comprend 3 mares urbaines au centre du village. Le point d'eau situé le plus à l'ouest semble celui le plus propice à l'accueil de la biodiversité. En effet, diverses espèces inféodées aux milieux aquatiques et humides sont présentes : amphibiens et oiseaux.

La structure paysagère attire également d'autres groupes d'espèces animales : insectes, rapaces nocturnes, chauves-souris.

Une diversité de milieux et d'abris permet donc servir de refuge et de terrain de

chasse pour la biodiversité.

Le chemin de fer



Un chemin de fer non utilisé parcourt l'ensemble de la commune. Ce type d'habitat est intéressant et particulier. En effet, la structure permet de garder un « couloir » enherbé sur une grande partie du linéaire. Les zones en friches et les essences d'arbres viennent ensuite structurer les bordures des rails. L'ensemble de ces espèces végétales, souvent en libre développement, permettent de varier les habitats et d'attirer une grande biodiversité souvent inféodée aux milieux secs : dont les insectes et les reptiles.

Le boisement au sud est



Comme évoqué plus haut, le bois regorge d'une biodiversité ordinaire et spécifique de l'habitat. L'espace est structuré de différents milieux : arbres, haies et végétation diverse. Il présente des zones sans intervention humaine, la végétation est donc à certains endroits en libre développement.

Par ailleurs, une mosaïque d'habitats également intéressants entoure ce bois. Les prairies de fauches permettent d'attirer des insectes tels que des odonates et des chauves-souris appréciant ces terrains de chasse.

4. Trame Verte et Bleue (TVB)

La Trame Verte et Bleue (TVB) est un outil de préservation de la biodiversité. Elle vise à prendre en compte les enjeux liés aux milieux naturels dans les outils de planification (SRCE ou Schéma Régional de Cohérence Écologique) et les projets d'aménagement.

Elle vise ainsi à freiner l'érosion de la biodiversité issue de l'artificialisation et de la fragmentation des espaces, grâce à la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, afin que les populations d'espèces animales et végétales puissent se déplacer et accomplir leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos...) dans des conditions favorables.

Cet outil est un vaste réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques s'appliquant sur l'ensemble de territoire, à l'exception du milieu marin, et se compose de plusieurs éléments :

- Continuités écologiques
- Réservoirs de biodiversité
- Corridors écologiques
- Matrices écologiques

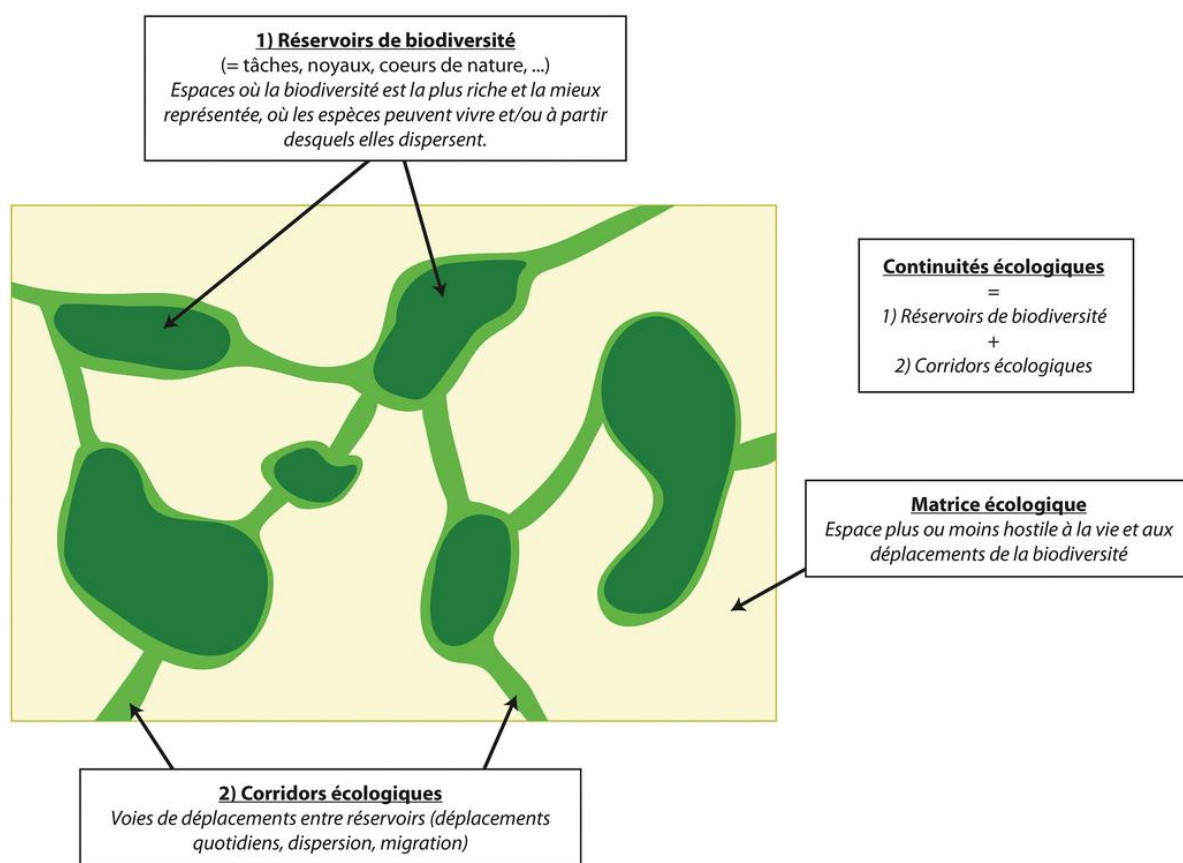


Figure 16. Représentation d'une continuité écologique (source INPN)

Sur la commune de Vignacourt on peut constater qu'un réservoir de biodiversité est présent (Cf. carte ci-dessous). Ce réservoir correspond à la ZNIEFF située à l'ouest de la commune et parcourt la commune voisine, Bettencourt-Saint-Ouen.

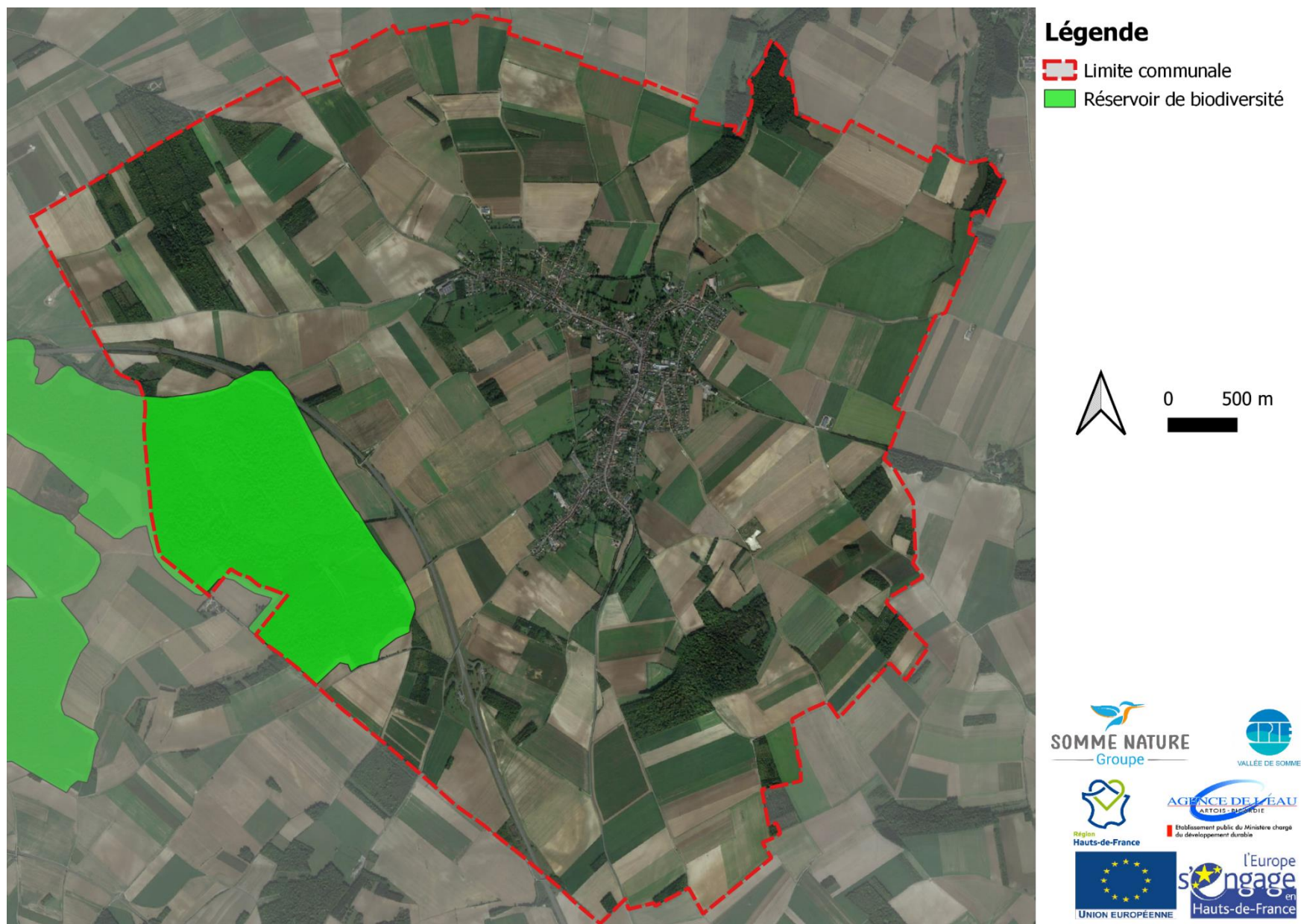


Figure 17. Éléments liés à la TVB sur la commune de Vignacourt

Les inventaires réalisés dans le cadre de l'Atlas permettent donc de confirmer que ces réservoirs de biodiversité sont toujours intéressants en 2020 d'un point de vue de la biodiversité.

Du côté des corridors écologiques, le bilan est similaire. Il est nécessaire de relier et de conserver des milieux d'intérêt.

Des espaces peuvent s'apparenter localement à des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.

D'après la carte des enjeux, une grande partie des mailles d'espèces à enjeux sont situées aux abords de routes où sont localisées des haies arbustives.

L'ensemble de ces structures paysagères longitudinales représentent localement des corridors écologiques. Ils servent alors de connexion et permettent le déplacement des espèces entre différents espaces naturels plus denses (comme les îlots boisés) dans la commune, mais également entre les communes.

Par ailleurs les inventaires naturalistes ont fait ressortir la présence d'espèces du groupe des oiseaux, des insectes et des chiroptères le long de ces couloirs végétalisés. Ces structures leur servent de repères de jour comme de nuit, mais aussi d'abris, et de ressources alimentaires.

L'importance de ces corridors dans la commune est donc double pour la biodiversité. Ils servent aux déplacements des animaux, mais leur permettent aussi d'accomplir tout ou partie de leur cycle de vie. À plus grande échelle, les corridors écologiques sont très importants dans la connexion des différents espaces naturels inter-communaux. Sans eux les populations d'espèces animales devant se déplacer pour se nourrir, se reproduire ou chercher d'autres habitats se retrouvent isolées. Localement cela se traduit par une diminution de la biodiversité spécifique et génétique.

Au niveau des réservoirs de biodiversité locaux, il est nécessaire de considérer les espaces boisés, sauvages et de gestion modérée comme des zones à fort potentiel.

5. Préconisations

Conserver

Les habitats favorables à la biodiversité animale et végétale sont ceux dont les structures végétales sont variées (arbres, haies, herbes hautes). Pour un bon équilibre écologique et une grande biodiversité, l'intérêt réside donc dans la préservation de divers milieux tant au niveau de la structure que de la composition.

L'ensemble des boisements, des pâtures, des prairies, des haies et des espaces verts et leurs pratiques de gestion actuelle sont donc à conserver.

La commune a la particularité de posséder un chemin de fer abandonné. Cet habitat particulier mérite de conserver, au moins sur quelques parties du linéaire, une gestion très modérée permettant le développement d'une végétation sauvage.

La zone délimitée en réservoir est également à prendre en considération. L'intérêt écologique de cette zone sur la commune a été identifié par les services publics avant l'APC et vérifié de 2017 à 2020.

Les zones d'inventaires floristiques 2, 3 et 5 méritent une attention particulière du fait de la présence d'espèces rares et/ou menacées. La gestion des îlots de flore sauvage devra préférentiellement être modérée.

Améliorer

La pollution des sols sur les terrains privés et agricoles est aussi à prendre en considération.

Une bonne gestion de ces espaces permet la présence d'une biodiversité locale. La présence de produits chimiques contribue à la pollution des sols, des eaux, et à la diminution de la biodiversité locale. En effet, la disparition d'insectes et de petits invertébrés contribue à la diminution en ressource pour diverses espèces animales (oiseaux, micromammifères, etc.).

La plantation de haies aux abords de champs permet, en plus de favoriser le développement d'une biodiversité sur un territoire, de limiter l'érosion des sols par la pluie, le vent, de garder de l'humidité et d'apporter de la fertilité (décomposition des feuilles nourrissent l'humus). Planter des haies le long des chemins, des routes et des champs permet donc de gagner beaucoup d'avantages à la fois économiques et écologiques (corridors écologiques locaux).

Les pratiques de gestion des sites permettent aussi de favoriser l'accueil de la biodiversité. Les fauches tardives et le pâturage permettent, comme cité plus haut, de créer des milieux variés intéressants pour les espèces animales et végétales.

Diverses structures permettent également d'accueillir la biodiversité animale sur la commune. Les abris à animaux (hiboux, hôtels à insectes, abris à oiseaux, hérissons) sont faciles à construire et à installer chez soi ou sur un espace public. Ces installations sont à la fois écologiques, économiques et également pédagogiques grâce à une observation facilitée des animaux.

Afin de lutter contre les E.E.E., il existe divers chantiers de lutte bénévoles et parfois subventionnés par des aides régionales et européennes permettant de contenir les espèces et donc de limiter leurs développements et leurs impacts sur la commune.

Les zones en eau de la commune méritent une attention particulière. Il est nécessaire de les conserver et d'éventuellement améliorer leur qualité. La mise en place d'un fond propice au développement d'espèces végétales aquatiques serait un bon début afin de permettre d'accueillir une faune intéressante et de limiter la turbidité de l'eau.

Pour finir, une partie des préconisations citées sont généralement détaillées dans le cadre de l'élaboration d'un plan de gestion différenciée. Ce document permet d'établir une feuille de route pour l'entretien des espaces verts communaux et de lister des espèces végétales locales à planter. Le but est donc de favoriser l'accueil de la biodiversité tout en utilisant des pratiques économiques, écologiques d'entretien afin de créer des espaces écologiquement fonctionnels et visuellement agréables.

6. Commune et sa biodiversité en général

La commune de Vignacourt possède un très bon niveau de biodiversité au regard de la structure paysagère de son territoire. Le territoire est en effet composé d'une variété d'habitats et de structures paysagères répartie de façon uniforme.

Bien que le tissu urbain soit développé sur la partie centrale de la commune, la présence d'habitats naturels variés amène tout de même une diversité animale et végétale au centre du village.

La commune développe divers programmes et activités en lien avec l'écologie. Les habitants sont curieux, s'intéressent à leur environnement proche et sont soucieux de préserver la nature présente sur leur territoire.

Nous ne pouvons qu'encourager l'ensemble de la population à continuer dans ce sens.

Partie 5 : Bibliographie

Données relatives aux espèces :

- <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
- <http://biodiversite.wallonie.be/fr/papillons.html?IDC=797>
- <https://plan-actions-chiropteres.fr/les-chauve-souris/les-especes-en-france/pipistrelle-de-nathusius>
- <http://www.cpieflandremaritime.fr/agir/un-dragon-dans-mon-jardin/fiches-amphibiens/>
- <https://www.tela-botanica.org>
- <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/base-dinformation-page-daccueil/>
- Guide « Papillons de France » de Tristan Lafranchis
- « Le guide ornitho » édition Delachaux et Niestlé

Partie 6 : Annexes

Nomenclature liée aux annexes

Sur l'ensemble des tableaux, les colonnes en bleues font référence à la réglementation, les colonnes en violettes à la rareté de l'espèce, et les colonnes rouges aux listes rouges régionales et nationales.

L'ensemble des données ont été évaluées avec une grille établie par Somme Nature afin d'attribuer une note plus ou moins élevée à chaque espèce. Cette note est présentée dans la colonne « Enjeux » et permet de regrouper les enjeux liés aux listes rouges, à la rareté de l'espèce et à sa protection réglementaire :

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Fort
- Très fort

Nomenclature des listes rouges :

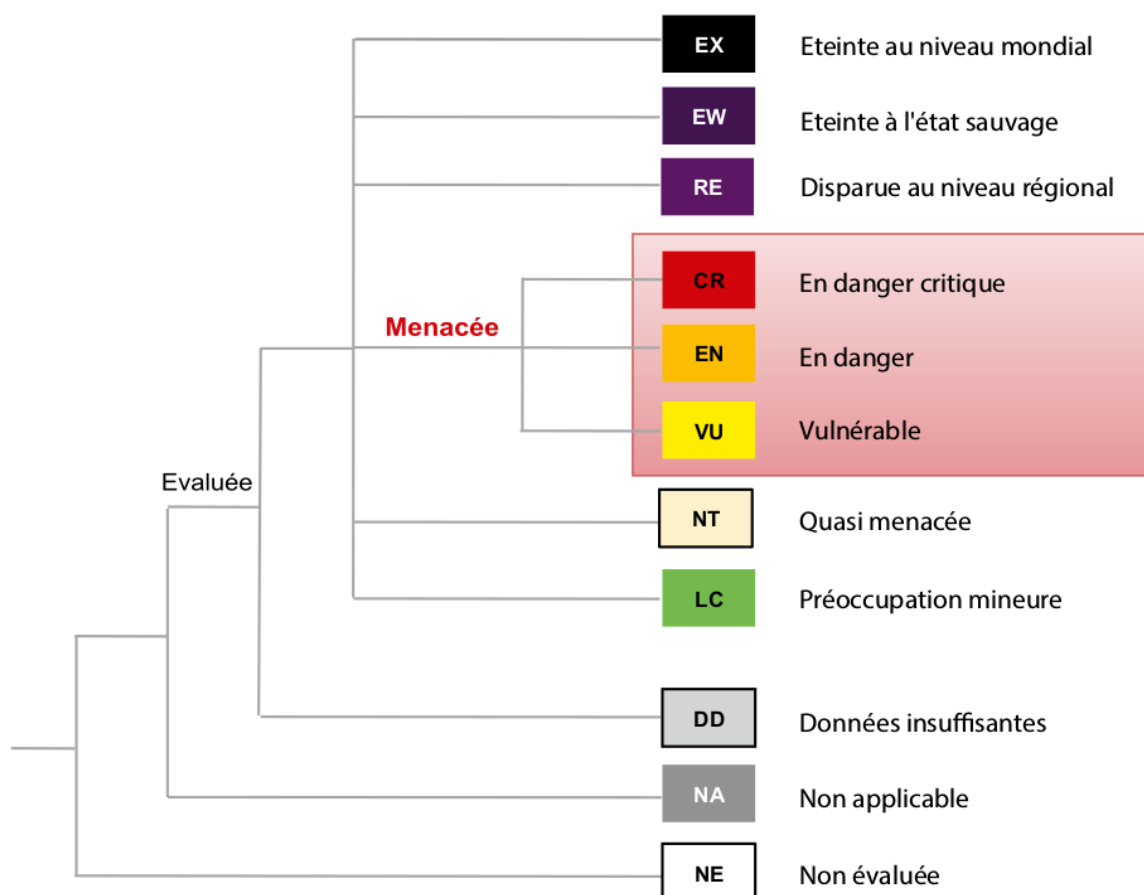


Figure 1. Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)

Figure 18. Extrait présentant les catégories de l'UICN des listes rouges

Nomenclature liée à la rareté :

- C : commun
- P : peu
- A : assez
- R : rare
- T : très
- E : exceptionnel

Nomenclature liée à la flore :

- I : indigène
- X : néo-indigène potentiel
- Z : eurynaturalisé
- N : sténonaturalisé
- A : accidentel
- S : subspontané
- C : cultivé
- ? /# : doute
- RR : très rare
- NAa : taxon naturalisé
- Nao : exclu de la liste rouge

Annexe – Liste des oiseaux recensés

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	DIRECTIVE OISEAUX	DIRECTIVE HABITAT	PORTEE NATIONALE	CONVENTION DE BERNE	CONVENTION DE BONN	RARETE PICARDIE	LR PICARDIE	LR France	DETERMINANTE ZNIEFF	ENJEUX
Turdidae	Turdus pilaris	Grive litorne	Annexe II/2	--	Article 3	Annexe III	--	AR	EN	LC	oui	Très fort
Fringillidae	Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	--	--	Article 3	Annexe III	--	C	LC	VU	oui	Modéré
Emberizidae	Emberiza citrinella	Bruant jaune	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	VU	oui	Modéré
Fringillidae	Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	VU	oui	Modéré
Strigidae	Athene noctua	Chevêche d'Athéna	--	--	Article 3	Annexe II	--	AC	VU	LC	oui	Modéré
Fringillidae	Linaria cannabina	Linotte mélodieuse	--	--	Article 3	Annexe II et Annexe III	--	TC	LC	VU	oui	Modéré
Motacillidae	Anthus pratensis	Pipit farlouse	--	--	Article 3	Annexe II	--	C	LC	VU	oui	Modéré
Fringillidae	Serinus serinus	Serin cini	--	--	Article 3	Annexe II	--	C	LC	VU	oui	Modéré
Columbidae	Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	Annexe II/2	--	Premier (chassable)	Annexe III	Annexe II	TC	LC	VU	oui	Modéré

Muscicapidae	Oenanthe oenanthe	Traquet motteux	--	--	--	Annexe II	Annexe II	TR	CR	NT	oui	Modéré
Fringillidae	Chloris chloris	Verdier d'Europe	--	--	Article 3	Annexe III et Annexe II	--	TC	LC	VU	oui	Modéré
Alaudidae	Alauda arvensis	Alouette des champs	Annexe II/2	--	Premier (chassable)	Annexe III	--	TC	LC	NT	oui	Faible
Accipitridae	Circus cyaneus	Busard Saint-Martin	Annexe I	--	Article 3	Annexe III	Annexe II	PC	NT	LC	oui	Faible
Falconidae	Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	--	--	Article 3	Annexe II	Annexe II	C	LC	NT	--	Faible
Falconidae	Falco subbuteo	Faucon hobereau	--	--	Article 3	Annexe II	Annexe II	AC	NT	LC	oui	Faible
Laridae	Larus argentatus	Goéland argenté	Annexe II/2	--	Article 3	--	--	--	LC	NT	oui	Faible
Hirundinidae	Hirundo rustica	Hirondelle rustique	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	NT	oui	Faible
Apodidae	Apus apus	Martinet noir	--	--	Article 3	Annexe III	--	TC	LC	NT	oui	Faible
Picidae	Dendrocopos medius	Pic mar	Annexe I	--	Article 3	Annexe II	--	PC	LC	LC	oui	Faible
Columbidae	Columba oenas	Pigeon colombin	Annexe II/2	--	Premier (chassable)	Annexe III	--	AC	LC	LC	oui	Faible

Regulidae	Regulus regulus	Roitelet huppé	--	--	Article 3	Annexe II	--	--	LC	NT	--	Faible
Anatidae	Tadorna tadorna	Tadorne de Belon	--	--	Article 3	Annexe II	Annexe II	--	NT	LC	oui	Faible
Muscicapidae	Saxicola rubicola	Tarier pâtre	--	--	Article 3	Annexe II	Annexe II	C	NT	NT	oui	Faible
Prunellidae	Prunella modularis	Accenteur mouchet	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Motacillidae	Motacilla cinerea	Bergeronnette des ruisseaux	--	--	Article 3	Annexe II	--	PC	LC	LC	--	Très faible
Motacillidae	Motacilla alba	Bergeronnette grise	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Motacillidae	Motacilla flava	Bergeronnette printanière	--	--	--	--	--	--	--	LC	--	Très faible
Emberizidae	Emberiza calandra	Bruant proyer	--	--	Article 3	Annexe III	--	C	LC	LC	--	Très faible
Accipitridae	Buteo buteo	Buse variable	--	--	Article 3	Annexe III	Annexe II	C	LC	LC	--	Très faible
Phasianidae	Coturnix coturnix	Caille des blés	Annexe II/2	--	Premier (chassable)	Annexe III	Annexe II	PC	DD	LC	--	Très faible

Anatidae	Anas platyrhynchos	Canard colvert	Annexe II/1 et Annexe III/1	--	--	Annexe III	Annexe II	AC	LC	LC	--	Très faible
Scolopacidae	Tringa ochropus	Chevalier culblanc	--	--	Article 3	Annexe II	Accord AEWA/Annexe II	--	--	LC	--	Très faible
Corvidae	Coloeus monedula	Choucas des tours	Annexe II/2	--	Article 3	--	--	AC	LC	LC	--	Très faible
Tytonidae	Tyto alba	Chouette effraie	--	--	Article 3	Annexe II	--	AC	DD	LC	--	Très faible
Strigidae	Strix aluco	Chouette hulotte	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Corvidae	Corvus frugilegus	Corbeau freux	Annexe II/2	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Corvidae	Corvus corone	Corneille noire	Annexe II/2	--	--	Annexe III	--	TC	LC	NA	--	Très faible
Cuculidae	Cuculus canorus	Coucou gris	--	--	Article 3	Annexe III	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Accipitridae	Accipiter nisus	Epervier d'Europe	--	--	Article 3	Annexe III	Annexe II	AC	LC	LC	--	Très faible
Sturnidae	Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	Annexe II/2	--	--	--	--	TC	LC	LC	--	Très faible

Phasianidae	Phasianus colchicus	Faisan de Colchide	Annexe III/1 et Annexe II/1	--	--	Annexe III	--	C	LC	LC	--	Très faible
Sylviidae	Sylvia borin	Fauvette des jardins	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	NT	--	Très faible
Sylviidae	Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Sylviidae	Sylvia communis	Fauvette grisette	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Rallidae	Gallinula chloropus	Gallinule poule d'eau	Annexe II/2	--	Premier (chassable)	Annexe III	Accord AEWA	C	LC	LC	--	Très faible
Corvidae	Garrulus glandarius	Geai des chênes	Annexe II/2	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Certhiidae	Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	--	--	Article 3	Annexe III	--	C	LC	LC	--	Très faible
Turdidae	Turdus viscivorus	Grive draine	Annexe II/2	--	Premier (chassable)	Annexe III	--	C	LC	LC	--	Très faible
Turdidae	Turdus philomelos	Grive musicienne	Annexe II/2	--	Premier (chassable)	Annexe III	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Ardeidae	Ardea cinerea	Héron cendré	--	--	Article 3	Annexe III	--	PC	LC	LC	--	Très faible
Strigidae	Asio otus	Hibou moyen-duc	--	--	Article 3	Annexe II	--	AC	DD	LC	--	Très faible

Hirundinidae	Delichon urbicum	Hirondelle de fenêtre	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	NT	--	Très faible
Oriolidae	Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	--	--	Article 3	Annexe II	--	AC	LC	LC	--	Très faible
Turdidae	Turdus merula	Merle noir	Annexe II/2	--	Premier (chassable)	Annexe III	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Paridae	Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Paridae	Parus major	Mésange charbonnière	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Aegithalidae	Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	--	--	Article 3	Annexe III	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Paridae	Poecile palustris	Mésange nonnette	--	--	Article 3	Annexe II	--	C	LC	LC	--	Très faible
Passeridae	Passer domesticus	Moineau domestique	--	--	Article 3	--	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Phasianidae	Perdix perdix	Perdrix grise	Annexe III/1 et Annexe II/1	--	Premier (chassable)	--	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Picidae	Dendrocopos major	Pic épeiche	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Picidae	Picus viridis	Pic vert	--	--	Article 3	Annexe II	--	C	LC	LC	--	Très faible

Corvidae	Pica pica	Pie bavarde	--	--	--	Annexe II/2	--	C	LC	LC	--	Très faible
Columbidae	Columba livia	Pigeon biset	--	--	Premier (chassable)	Annexe III	--	--	NA	DD	--	Très faible
Columbidae	Columba palumbus	Pigeon ramier	Annexe II/1 et Annexe III/1	--	Premier (chassable)	--	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Fringillidae	Fringilla coelebs	Pinson des arbres	--	--	Article 3	Annexe III	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Fringillidae	Fringilla montifringilla	Pinson du Nord	--	--	Article 3	Annexe III	--	--	NE	NE	--	Très faible
Phylloscopidae	Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	--	--	Article 3	Annexe III	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Muscicapidae	Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	--	--	Article 3	Annexe II	Annexe II	TC	LC	LC	--	Très faible
Muscicapidae	Erithacus rubecula	Rougegorge familier	--	--	Article 3	Annexe II	Annexe II	TC	LC	LC	--	Très faible
Muscicapidae	Phoenicurus phoenicurus	Rougequeue à front blanc	--	--	Article 3	Annexe II	Annexe II	PC	NT	LC	oui	Très faible
Muscicapidae	Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	--	--	Article 3	Annexe II	Annexe II	TC	LC	LC	--	Très faible
Sittidae	Sitta europaea	Sittelle torchepot	--	--	Article 3	Annexe II	--	C	LC	LC	--	Très faible

Columbidae	Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	Annexe II/2	--	Premier (chassable)	Annexe III	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Trogloditidae	Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	--	--	Article 3	Annexe II	--	TC	LC	LC	--	Très faible

Annexe – Liste des chiroptères recensés

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	DIRECTIVE OISEAUX	DIRECTIVE HABITAT	PORTÉE NATIONALE	CONVENTION DE BERNE	CONVENTION DE BONN	RARETÉ PICARDIE	LR PICARDIE	LR France	DETERMINANTE ZNIEFF	ENJEUX
Vespertilionidae	Myotis myotis	Grand Murin	--	Annexe II/IV	Article 2	Annexe II	Annexe II/Accord Eurobats	AC	EN	LC	oui	Fort
Vespertilionidae	Nyctalus noctula	Noctule commune	--	Annexe IV	Article 2	Annexe II	Annexe II/Accord Eurobats	PC	VU	VU	oui	Fort
Vespertilionidae	Nyctalus leisleri	Noctule de Leisler	--	Annexe IV	Article 2	Annexe II	Annexe II/Accord Eurobats	AR	NT	NT	oui	Fort
Vespertilionidae	Pipistrellus nathusii	Pipistrelle de Nathusius	--	Annexe IV	Article 2	Annexe II	Annexe II/Accord Eurobats	PC	NT	NT	--	Modéré
Vespertilionidae	Eptesicus serotinus	Sérotine commune	--	Annexe IV	Article 2	Annexe II	Annexe II	AC	NT	NT	oui	Modéré
Vespertilionidae	Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	--	Annexe IV	Article 2	Annexe III	Annexe II/Accord Eurobats	TC	LC	NT	oui	Faible

Vespertilionidae	Pipistrellus kuhlii	Pipistrelle de Kuhl	--	Annexe IV	Article 2	Annexe II	Annexe II/Accord Eurobats	NE	DD	LC	oui	Faible
------------------	---------------------	---------------------	----	-----------	-----------	-----------	---------------------------	----	----	----	-----	--------

Annexe – Liste des mammifères recensés

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	DIRECTIVE OISEAUX	DIRECTIVE HABITAT	PORTEE NATIONALE	CONVENTION DE BERNE	CONVENTION DE BONN	RARETE PICARDIE	LR PICARDIE	LR France	DETERMINANTE ZNIEFF	ENJEUX
Leporidae	Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	--	--	Premier (chassable)	--	--	TC	LC	NT	--	Faible
Muridae	Micromys minutus	Rat des moissons	--	--	--	--	--	PC	LC	LC	--	Faible
Mustelidae	Meles meles	Blaireau d'Europe	--	--	Premier (chassable)	Annexe III	--	C	LC	LC	--	Très faible
Cricetidae	Microtus arvalis	Campagnol des champs	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Cervidae	Capreolus capreolus	Chevreuril Européen	--	--	Premier (chassable)	Annexe III	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Mustelidae	Martes foina	Fouine	--	--	Premier (chassable)	Annexe III	--	C	LC	LC	--	Très faible
Erinaceidae	Erinaceus europaeus	Hérisson d'Europe	--	--	Article 2	Annexe III	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Leporidae	Lepus europaeus	Lièvre d'Europe	--	--	Premier (chassable)	--	--	TC	LC	LC	--	Très faible

Soricidae	Sorex minutus	Musaraigne pygmée	--	--	--	Annexe III	--	AC	LC	LC	--	Très faible
Canidae	Vulpes vulpes	Renard roux	--	--	Premier (chassable)	--	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Suidae	Sus scrofa	Sanglier	--	--	Premier (chassable)	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Talpidae	Talpa europaea	Taupe d'Europe	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible

Annexe – Liste des lépidoptères recensés

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	DIRECTIVE OISEAUX	DIRECTIVE HABITAT	PORTEE NATIONALE	CONVENTION DE BERNE	CONVENTION DE BONN	RARETE PICARDIE	LR PICARDIE	LR France	DETERMINANTE ZNIEFF	ENJEUX
Pieridae	Colias alfacariensis	Fluoré	--	--	--	--	--	AR	LC	LC	oui	Modéré
Nymphalidae	Pyronia tithonus	Amaryllis	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Pieridae	Anthocharis cardamines	Aurore	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Lycaenidae	Polyommatus icarus	Azuré commun	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Lycaenidae	Celastrina argiolus	Azuré des nerpruns	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible

Nymphalidae	Vanessa cardui	Belle Dame	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Geometridae	Camptogramma bilineata	Brocatelle d'or	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Lycaenidae	Aricia agestis	Collier de corail	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Lycaenidae	Lycaena phlaeas	Cuivré commun	--	--	--	--	--	AC	LC	LC	--	Très faible
Nymphalidae	Melanargia galathea	Demi-deuil	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Noctuidae	Autographa gamma	Gamma	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Erebidae	Tyria jacobaeae	La Goutte de Sang	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Erebidae	Eilema complana	Lithosie aplatie	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Sphingidae	Macroglossum stellatarum	Moro-Sphinx	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Nymphalidae	Maniola jurtina	Myrtil	--	--	--	--	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Noctuidae	Eremobia ochroleuca	Noctuelle jaunâtre	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible

Nymphalidae	Aglais io	Paon du jour	--	--	--	--	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Nymphalidae	Aglais urticae	Petite Tortue	--	--	--	--	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Pieridae	Pieris rapae	Piérade de la rave	--	--	--	--	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Pieridae	Pieris brassicae	Piérade du chou	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Nymphalidae	Coenonympha pamphilus	Procris	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Crambidae	Pyrausta nivalis	Pyrale pourprée	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Nymphalidae	Polyommatus icarus	Robert-le-diable	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Hesperiidae	Ochlodes sylvanus	Sylvaine	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Nymphalidae	Argynnis paphia	Tabac d'Espagne	--	--	--	--	--	PC	LC	LC	--	Très faible
Nymphalidae	Pararge aegeria	Tircis	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Nymphalidae	Aphantopus hyperantus	Tristan	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible

Nymphalidae	Vanessa atalanta	Vulcain	--	--	--	--	--	TC	LC	LC	--	Très faible
Zygaenidae	Zygaena filipendulae	Zygène de la Filipendule	--	--	--	--	--	C	LC	--	--	Très faible

Annexe – Liste des odonates recensés

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	DIRECTIVE OISEAUX	DIRECTIVE HABITAT	PORTEE NATIONALE	CONVENTION DE BERNE	CONVENTION DE BONN	RARETE PICARDIE	LR PICARDIE	LR France	DETERMINANTE ZNIEFF	ENJEUX
Aeshnidae	Aeshna mixta	Aesche mixte	--	--	--	--	--	AC	LC	--	--	Très faible

Annexe – Liste des orthoptères recensés

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	DIRECTIVE OISEAUX	DIRECTIVE HABITAT	PORTEE NATIONALE	CONVENTION DE BERNE	CONVENTION DE BONN	RARETE PICARDIE	LR PICARDIE	LR France	DETERMINANTE ZNIEFF	ENJEUX
Tettigoniidae	Conocephalus fuscus	Conocéphale commun	--	--	--	--	--	C	LC	--	--	Très faible
Acrididae	Euchorthippus declivus	Criquet des Bromes	--	--	--	--	--	AC	LC	--	--	Très faible
Acrididae	Pseudochorthippus parallelus	Criquet des pâtures	--	--	--	--	--	TC	LC	--	--	Très faible
Acrididae	Chorthippus brunneus	Criquet duettiste	--	--	--	--	--	AC	LC	--	--	Très faible

Acrididae	Chorthippus biguttulus	Criquet mélodieux	--	--	--	--	--	C	LC	LC	--	Très faible
Tettigoniidae	Roeseliana roeselii	Decticelle bariolée	--	--	--	--	--	TC	LC	--	--	Très faible
Acrididae	Gomphocerippus rufus	Gomphocère roux	--	--	--	--	--	C	LC	--	--	Très faible
Tettigoniidae	Tettigonia viridissima	Grande Sauterelle verte	--	--	--	--	--	TC	LC	--	--	Très faible
Tettigoniidae	Leptophyes punctatissima	Leptophye ponctuée	--	--	--	--	--	C	LC	--	--	Très faible
Tettigoniidae	Meconema meridionale	Méconème fragile	--	--	--	--	--	AC	LC	--	--	Très faible
Tettigoniidae	Phaneroptera falcata	Phaneroptère porte-faux	--	--	--	--	--	AC	LC	--	--	Très faible
Tettigoniidae	Pholidoptera griseoaptera	Pholidoptère cendrée	--	--	--	--	--	TC	LC	--	--	Très faible
Tettigoniidae	Ruspolia nitidula	Ruspolie à tête de cône	--	--	--	--	--	C	LC	--	--	Très faible

Annexe – Liste des poissons recensés

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	DIRECTIVE OISEAUX	DIRECTIVE HABITAT	PORTEE NATIONALE	CONVENTION DE BERNE	CONVENTION DE BONN	RARETE PICARDIE	LR PICARDIE	LR France	DETERMINANTE ZNIEFF	ENJEUX
Cyprinidae	Cyprinus carpio	Carpe commune	--	--	--	--	--	AC	NA	LC	--	Très faible

Annexe – Liste des amphibiens et reptiles recensés

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	DIRECTIVE OISEAUX	DIRECTIVE HABITAT	PORTEE NATIONALE	CONVENTION DE BERNE	CONVENTION DE BONN	RARETE PICARDIE	LR PICARDIE	LR France	DETERMINANTE ZNIEFF	ENJEUX
Salamandridae	Lissotriton vulgaris	Triton ponctué	--	--	Article 3	Annexe III	--	AC	NT	NT	oui	Modéré
Discoglossidae	Alytes obstetricans	Alyte accoucheur	--	Annexe IV	Article 2	Annexe II	--	AC	LC	LC	oui	Faible
Ranidae	Pelophylax spec.	Grenouille "verte" (au sens large)	--	Annexe V	Article 5	Annexe III	--	C	DD	NT	--	Faible
Lacertidae	Podarcis muralis	Lézard des murailles	--	Annexe IV	Article 2	Annexe II	--	AC	LC	LC	oui	Faible
Bufonidae	Bufo bufo	Crapaud commun	--	--	Article 3	Annexe III	--	C	LC	LC	--	Très faible
Ranidae	Rana temporaria	Grenouille rousse	--	Annexe V	Article 5 et 6	Annexe III	--	C	LC	LC	--	Très faible

Lacertidae	Zootoca vivipara	Lézard vivipare	--	--	Article 3	Annexe III	--	C	LC	LC	--	Très faible
Anguidae	Anguis fragilis	Orvet fragile	--	--	Article 3	Annexe III	--	C	LC	LC	--	Très faible
Emydidae	Trachemys scripta scripta	Tortue de Floride	--	--	Annexe I	Annexe III	--	NE	NA	--	--	Très faible
Salamandridae	Ichthyosaurus alpestris	Triton alpestre	--	--	Article 3	Annexe III	--	AC	LC	LC	--	Très faible

Annexe – Liste des autres invertébrés recensés

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	DIRECTIVE OISEAUX	DIRECTIVE HABITAT	PORTEE NATIONALE	CONVENTION DE BERNE	CONVENTION DE BONN	RARETE PICARDIE	LR PICARDIE	LR France	DETERMINANTE ZNIEFF	ENJEUX
Apidae	Xylocopa violacea	Abeille charpentière	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Armadillidiidae	Armadillidium vulgare	Armadille vulgaire	--	--	--	--	--	C	--	--	--	Très faible
Oniscidae	Oniscus asellus	Aselle des murs	--	--	--	--	--	TC	--	--	--	Très faible
Apidae	Bombus lapidarius	Bourdon des pierres	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Apidae	Bombus pratorum	Bourdon des prés	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible

Apidae	Bombus lucorum	Bourdon des saussaies	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Apidae	Bombus terrestris	Bourdon terrestre	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Discidae	Discus rotundatus	Bouton commun	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Chrysopidae	Chrysoperla carnea	Chrysope verte	--	--	--	--	--	NE	--	--	--	Très faible
Coccinellidae	Harmonia axyridis	Coccinelle Asiatique	--	--	--	--	--	TC	NA	--	--	Très faible
Coccinellidae	Coccinella septempunctata	Coccinelle à 7 Points	--	--	--	--	--	TC	LC	--	--	Très faible
Coccinellidae	Propylea quatuordecimpunctata	Coccinelle à damier	--	--	--	--	--	C	LC	--	--	Très faible
Carabidae	Abax parallelus	Coléoptère	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Araneidae	Araneus diadematus	Epeire diadème	--	--	--	--	--	C	LC	--	--	Très faible
Araneoidea	Argiope bruennichi	Epeire frelon	--	--	--	--	--	--	LC	--	--	Très faible
Syrphidae	Eristalis tenax	Eristale gluante	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible

Helicidae	Helix pomatia	Escargot de Bourgogne	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Helicidae	Cepaea nemoralis	Escargot des haies	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Helicidae	Cepaea hortensis	Escargot des jardins	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Helicidae	Cornu aspersum	Escargot petit-gris	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Vespidae	Vespa velutina	Frelon asiatique	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Vespidae	Vespa crabro	Frelon européen	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Pyrrhocoridae	Pyrrhocoris apterus	Gendarme	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Arionidae	Arion rufus	Grande loche	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Miridae	Notostira elongata	Hétéroptère	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Ichneumonidae	Lissonota setosa	Ichneumon	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Malachiidae	Malachius bipustulatus	Malachie à deux points	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible

Sarcophagidae	Sarcophaga carnaria	Mouche à damiers	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Notonectidae	Notonecta glauca	Notonecte glauque	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Oedemeridae	Oedemera nobilis	Oedemère noble	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Scutelleridae	Eurygaster maura	Punaise	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Pentatomidae	Graphosoma italicum	Punaise arlequin	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Pentatomidae	Dolycoris baccarum	Punaise brune à antennes & bords panachés	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Pentatomidae	Palomena prasina	Punaise verte	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Pentatomidae	Nezara viridula	Punaise verte ponctuée	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Syrphidae	Episyrphus balteatus	Syrphe à ceintures	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Tachinidae	Tachina fera	Tachinaire sauvage	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible

Tipulidae	Tanyptera atrata	Tanyptère noire	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Elateridae	Athous haemorrhoidalis	Taupin des jardins	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Cantharidae	Rhagonycha fulva	Téléphore fauve	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible
Syrphidae	Volucella bombylans	Volucelle bourdon	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible

Annexe – Liste de la flore recensée

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Statut d'indigénat principal	Rareté	LR Région	LR France	Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe II	Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe IV	Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe V	Protection nationale - Annexe 1	Protection nationale - Annexe 2	Protection régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Exotique envahissant	Enjeux
Asteraceae	Bidens frondosa	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	Z	AR	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	A	Modéré
Polygonaceae	Bistorta officinalis	Langue de Bœuf	I	R	NT	LC	Non	Non	Non	Non	Non	NPC	Oui	Oui	N	Modéré
Malvaceae	Malva alcea	Mauve alcée	I	R	DD	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Modéré
Asteraceae	Petasites hybridus	Pétasite hybride, Herbe aux chapeaux	I	AR	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Modéré
Rosaceae	Malus sylvestris	Pommier sauvage, Boquettier	I	AR	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Modéré
Polygonaceae	Rumex sanguineus	--	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
--	Taraxacum sp.	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Très faible

Asteraceae	Achillea millefolium	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Agrostis canina	Agrostide des chiens	I	PC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Très faible
Rosaceae	Agrimonia eupatoria	Aigremoine, Francormier	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Brassicaceae	Alliaria petiolata	Alliaire, Herbe aux aulx	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Amaranthaceae	Amaranthus retroflexus	Amarante réfléchie, Amarante à racine rouge, Blé rouge	Z	C	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Ranunculaceae	Anemone nemorosa	Anémone des bois, Anémone sylvie	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Brassicaceae	Arabidopsis thaliana	Arabette de thalys, Arabette des dames	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Asteraceae	Artemisia vulgaris	Armoise commune, Herbe de feu	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rosaceae	Crataegus monogyna	Aubépine à un style, épine noire, Bois de mai	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Avena sterilis	Avoine à grosses graines	A	D	NAo	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Avena fatua	Avoine folle, Havenon	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Brassicaceae	Barbarea vulgaris	Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Arctium minus	Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rosaceae	Geum urbanum	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Apiaceae	Heracleum	Berce du Caucase,	Z	PC	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	A	Très faible

	mantegaz zianum	Berce de Mantegaz zi														
Amaranth aceae	Beta vulgaris	Betterave commune, Bette- épinard	I;C	PC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible
Poaceae	Triticum aestivum	Blé tendre, Froment, Blé ordinaire	C	AC	NAo	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rosaceae	Prunus mahaleb	Bois de Sainte- Lucie, Prunier de Sainte- Lucie, Amarel	I	AC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	NPC	Non	Non	N	Très faible
Celastrace ae	Euonymus europaeus	Bonnet- d'évêque	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Betulacea e	Betula pendula	Bouleau verruqueu x	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Ranuncul aceae	Ranuncul us acris	Bouton d'or, Pied- de-coq, Renoncule âcre	I;Z?	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Brachypo dium sylvaticu m	Brachypo de des bois, Brome des bois	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Poaceae	Bromopsis erecta	Brome érigé	I	AC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Bromus hordeaceus	Brome mou	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible
Poaceae	Anisantha sterilis	Brome stérile	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Lamiaceae	Prunella vulgaris	Brunelle commune, Herbe au charpentier	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Scrophulariaceae	Buddleja davidii	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	Z	C	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	A	Très faible
Buxaceae	Buxus sempervirens	Buis commun, Buis sempervirent	C	R	DD	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Très faible
Poaceae	Calamagrostis epigejos	Calamagrostide épigée, Roseau des bois	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Brassicaceae	Capsella bursa-pastoris	Capselle bourse-à-pasteur,	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible

		Bourse-de-capucin														
Apiaceae	Daucus carota	Carotte sauvage, Daucus carotte	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Centaurea jacea	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette	I?;C	RR?	DD	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible
Asteraceae	Centaurea scabiosa	Centaurée scabieuse	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Caryophyllaceae	Cerastium glomeratum	Céraiste aggloméré	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Caryophyllaceae	Cerastium fontanum	Céraiste commune	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Caryophyllaceae	Cerastium arvense	Céraiste des champs	I	PC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Très faible
Apiaceae	Anthriscus sylvestris	Cerfeuil des bois, Persil des bois	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Apiaceae	Eryngium campestre	Chardon Roland, Panicaud champêtre	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	NPC	Non	Non	N	Très faible

Betulaceae	Carpinus betulus	Charme, Charmille	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fagaceae	Quercus robur	Chêne pédonculé, Gravelin	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fagaceae	Quercus petraea	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	I	AC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Amaranthaceae	Chenopodium album	Chénopode blanc, Senousses	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Caprifoliaceae	Lonicera nitida	Chèvrefeuille	C	RR	NAo	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Elytrigia repens	Chiendent commun, Chiendent rampant	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Cirsium vulgare	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Cirsium arvense	Cirse des champs, Chardon des champs	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Ranunculaceae	Clematis vitalba	Clématite des haies, Herbe aux gueux	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Brassicaceae	Brassica napus	Colza	A;S;C	AC	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Erigeron canadensis	Conyze du Canada	Z	CC	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Papaveraceae	Papaver rhoeas	Coquelicot	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Cornaceae	Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin, Sanguine	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Primulaceae	Primula veris	Coucou, Primevère officinale, Brérelle	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Crepis capillaris	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Crepis tectorum	Crépide des toits	N	D?	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible

Plantaginaceae	Digitalis purpurea	Digitale pourpre, Gantelée	I	PC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Très faible
Solanaceae	Solanum dulcamara	Douce amère, Bronde	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Hieracium umbellatum	épervière en ombelle, Accipitrine	I	PC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Très faible
Lamiaceae	Stachys sylvatica	épière des bois, Ortie à crapauds	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Lamiaceae	Stachys byzantina	épière laineuse, épière de Byzance	C	E	NAo	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Pinaceae	Picea abies	épicéa commun, Sérente	C	RR	NAo	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Onagraceae	Epilobium parviflorum	épilobe à petites fleurs	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Onagraceae	Epilobium ciliatum	épilobe cilié	Z	AC	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Onagraceae	Epilobium hirsutum	épilobe hérissé,	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

		épilobe hirsute														
Rosaceae	Prunus spinosa	épine noire, Prunellier, Pelossier	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Sapindace ae	Acer campestre	érable champêtr e, Acéraille	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Sapindace ae	Acer platanoide s	érable plane, Plane	I?;Z	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteracea e	Eupatori m cannabinu m	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Euphorbia ceae	Euphorbia peplus	Euphorbe omblette, Essule ronde	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Euphorbia ceae	Euphorbia helioscopi a	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fabaceae	Laburnum anagyroid es	Faux- ébénier, Cytise, Aubour	Z	AC	NAa	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	P	Très faible

Poaceae	Festuca rubra	Fétuque rouge	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible
Poaceae	Phleum pratense	Fléole des prés	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Avenella flexuosa	Foin tortueux	I	PC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Très faible
Dennstaedtiaceae	Pteridium aquilinum	Fougère aigle, Porte-aigle	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rosaceae	Fragaria vesca	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Oleaceae	Fraxinus excelsior	Frêne élevé, Frêne commun	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Arrhenatherum elatius	Fromental élevé, Ray-grass français	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible
Papaveraceae	Fumaria officinalis	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rubiaceae	Galium mollugo	Gaillet dressé	#	#	#	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	#	#	#	Très faible

Rubiaceae	Galium album	Gaillet dressé	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rubiaceae	Galium aparine	Gaillet gratteron, Herbe collante	I	CC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible
Rubiaceae	Galium verum	Gaillet jaune, Caille-lait jaune	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Geraniaceae	Geranium molle	Géranium à feuilles molles	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Geraniaceae	Geranium dissectum	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Geraniaceae	Geranium columbinum	Géranium des colombes, Pied de pigeon	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Geraniaceae	Geranium nodosum	Géranium noueux	C	E	NAo	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fabaceae	Lathyrus pratensis	Gesse des prés	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Papaveraceae	Chelidonium majus	Grande chélidoine, Herbe	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

		à la verrue, éclaire														
Apocynac eae	Vinca major	Grande pervenche	C	AR	NAa	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Geraniace ae	Geranium robertianu m	Herbe à Robert	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Brassicac eae	Sisymbriu m officinale	Herbe aux chantres, Sisymbre officinal	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteracea e	Jacobaea vulgaris	Herbe de saint Jacques	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Holcus lanatus	Houlque laineuse, Blanchard	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Aquifoliac eae	Ilex aquifoliu m	Houx	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteracea e	Inula conyza	Inule conyze, Inule squarreu s	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Iridaceae	Iris sibirica	Iris de Sibérie, Iris bleu des marais	C	#	NAo	VU	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Iridaceae	Iris pseudacorus	Iris faux acore, Iris des marais	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Lolium perenne	Lyraie vivace	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Caprifoliaceae	Knautia arvensis	Knautie des champs, Oreille-d'âne	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Cyperaceae	Carex flacca	Laïche glauque, Langue-de-pic	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Sonchus arvensis	Laiteron des champs	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Sonchus oleraceus	Laiteron piquant	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Sonchus asper	Laiteron rude, Laiteron piquant	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Lactuca serriola	Laitue scariole, Escarole	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Lamiaceae	Lamium album	Lamier blanc, Ortie blanche,	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

		Ortie morte														
Lamiaceae	Lamium purpureum	Lamier pourpre, Ortie rouge	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Lapsana communis	Lampsane commune, Graceline	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Cyperaceae	Carex pendula	Langue-de-pic	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Araliaceae	Hedera helix	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Lamiaceae	Glechoma hederacea	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Plantaginaceae	Kickxia spuria	Linaire bâtarde, Velvete, Kickxia bâtarde	I	AC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Plantaginaceae	Linaria vulgaris	Linaire commune	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Plantaginaceae	Linaria repens	Linaire rampante	I	AC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Asteraceae	Leontodon hispidus	Liondent hispide	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible
Convolvulaceae	Convolvulus arvensis	Liseron des champs, Vrillée	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Convolvulaceae	Convolvulus sepium	Liset, Liseron des haies	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fabaceae	Lotus corniculatus	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fabaceae	Medicago sativa	Luzerne cultivée	I;S;C	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible
Fabaceae	Medicago lupulina	Luzerne lupuline, Minette	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Leucanthemum vulgare	Marguerite commune, Leucanthème commun	I	?	DD	DD	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Sapindaceae	Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	C	AC	NAo	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Asteraceae	Matricaria chamomilla	Matricaire Camomille	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Matricaria discoidea	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde	Z	CC	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Tripleuros permum inodorum	Matricaire inodore	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Lamiaceae	Mentha aquatica	Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouille	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Euphorbiaceae	Mercurialis annua	Mercuriale annuelle, Vignette	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rosaceae	Prunus avium	Merisier vrai, Cerisier des bois	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Hypericaceae	Hypericum perforatum	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Scrophulariaceae	Verbascum thapsus	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Scrophulariaceae	Verbascum lychnitis	Molène lychnide, Bouillon femelle	I	PC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Caryophyllaceae	Stellaria media	Mouron des oiseaux, Morgeline	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Primulaceae	Lysimachia arvensis	Mouron rouge, Fausse Morgeline	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Brassicaceae	Sinapis arvensis	Moutarde des champs, Raveluche	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asparagaceae	Muscari comosum	Muscari à toupet, Muscari chevelu	I	PC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	N	Très faible

Boraginac eae	Myosotis arvensis	Myosotis des champs	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Boraginac eae	Myosotis stricta	Myosotis raide	I	PC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	NPC	Oui	Oui	N	Très faible
Betulacea e	Corylus avellana	Noisetier, Avelinier	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Juglandac eae	Juglans regia	Noyer commun, Calottier	Z;C	C	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Orobanch aceae	Odontites vernus	Odontite rouge, Euphrase rouge	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Hordeum murinum	Orge sauvage, Orge Queue- de-rat	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Lamiacea e	Origanum vulgare	Origan commun	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Urticacea e	Urtica dioica	Ortie dioïque, Grande ortie	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Apiaceae	Pastinaca sativa	Panais cultivé, Pastinacie r	I;Z	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Asteraceae	Bellis perennis	Pâquerette	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Polygonaceae	Rumex crispus	Patience crêpue, Oseille crêpue	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Apiaceae	Heracleum sphondylium	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Poa annua	Pâturin annuel	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Poa compressa	Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplaties	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Poa pratensis	Pâturin des prés	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible
Poaceae	Poa trivialis	Pâturin des prés	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Violaceae	Viola arvensis	Pensée des champs	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Apiaceae	Pimpinella saxifraga	Petit boucage, Persil de Bouc	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Ulmaceae	Ulmus minor	Petit orme, Orme cilié	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Polygonaceae	Rumex acetosella	Petite oseille, Oseille des brebis	I	AC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Apocynaceae	Vinca minor	Petite pervenche, Violette de serpent	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Salicaceae	Populus tremula	Peuplier Tremble	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Picris hieracioides	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Pinaceae	Pinus nigra	Pin noir d'Autriche	C	AR?	NAa	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Plantaginaceae	Plantago lanceolata	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Plantaginaceae	Plantago major	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Solanaceae	Solanum tuberosum	Pomme de terre, Patate	C	R	NAo	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rosaceae	Argentina anserina	Potentille des oies	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rosaceae	Potentilla reptans	Potentille rampante, Quintefeuille	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Equisetaceae	Equisetum arvense	Prêle des champs, Queue-de-renard	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Equisetaceae	Equisetum fluviatile	Prêle des eaux, Prêle des cours d'eau, Prêle des rivières	I	AC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Primulaceae	Primula elatior	Primevère élevée, Coucou des bois	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Ranunculaceae	Ranunculus repens	Renoncule rampante	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Polygonaceae	Polygonum aviculare	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Polygonaceae	Reynoutria japonica	Renouée du Japon	Z	CC	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	A	Très faible
Polygonaceae	Fallopia convolvulus	Renouée liseron, Faux-liseron	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Polygonaceae	Persicaria maculosa	Renouée Persicaire	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Resedaceae	Reseda lutea	Réséda jaune, Réséda bâtard	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rosaceae	Rubus ulmifolius	Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rosaceae	Rubus caesius	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Rosaceae	Rosa canina	Rosier des chiens,	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

		Rosier des haies														
Rubiaceae	Sherardia arvensis	Rubéole des champs, Gratteron fleuri	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Lythraceae	Lythrum salicaria	Salicaire commune, Salicaire pourpre	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Tragopogon pratensis	Salsifis des prés	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	N	Très faible
Pinaceae	Abies alba	Sapin pectiné, Sapin à feuilles d'If	C	#	NAo	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Lamiaceae	Clinopodium vulgare	Sariette commune, Grand Basilic	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Salicaceae	Salix babylonica	Saule de Babylone, Paradis des jardiniers	C	#	NAo	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Salicaceae	Salix caprea	Saule marsault, Saule des chèvres	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Scrophulariaceae	scrophularia nodosa	Scrophulaire noueuse	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Senecio vulgaris	Sénéçon commun	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Caryophyllaceae	Silene latifolia	Silène à bouquets	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Caryophyllaceae	Silene vulgaris	Silène enflé, Tapotte	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Solidago canadensis	Solidage du Canada, Gerbe-d'or	Z	PC	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	A	Très faible
Asteraceae	Solidago gigantea	Solidage géant, Solidage glabre, Solidage tardif, Verge d'or géante	Z	AC	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	A	Très faible
Caryophyllaceae	Stellaria holostea	Stellaire holostée	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Adoxaceae	Sambucus nigra	Sureau noir, Sampécher	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Asteraceae	Tanacetum vulgare	Tanaisie commune, Sent-bon	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Cupressaceae	Thuja occidentalis	Thuya du Canada, Thuya d'Occident	C	#	NAo	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Apiaceae	Torilis arvensis	Torilis des champs	I	PC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Apiaceae	Torilis japonica	Torilis faux-cerfeuil, Grattau	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fabaceae	Trifolium pratense	Trèfle des prés, Trèfle violet	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fabaceae	Trifolium repens	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Oleaceae	Ligustrum vulgare	Troène, Raisin de chien	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Asteraceae	Tussilago farfara	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Asteraceae	Erigeron annuus	Vergerette annuelle, érigeron annuel	Z	AC	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Plantaginaceae	Veronica persica	Véronique de Perse	Z	CC	NAa	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Plantaginaceae	Veronica arvensis	Véronique des champs, Velvete sauvage	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Plantaginaceae	Veronica chamaedrys	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Verbenaceae	Verbena officinalis	Verveine officinale	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fabaceae	Vicia cracca	Vesce cracca, Jarosse	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fabaceae	Vicia sativa	Vesce cultivée, Poisette	A;S;C	AR?	NAo	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fabaceae	Vicia faba	Vesce Fève	C	RR	NAo	NA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Fabaceae	Vicia hirsuta	Vesce hérissée, Ers velu	I	C	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible

Violaceae	Viola odorata	Violette odorante	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Adoxaceae	Viburnum lantana	Viorne mancienn e	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Adoxaceae	Viburnum opulus	Viorne obier, Viorne aquatique	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Alopecurus myosuroides	Vulpin des champs, Queue-de-renard	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible
Poaceae	Alopecurus pratensis	Vulpin des prés	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Très faible